

PROJET SOCIAL 2015 - 2018

SOMMAIRE

I. Introduction	p 4
II. Démarche d'évaluation et d'élaboration du projet social	p 5
1. Sens de la démarche et choix méthodologiques	p 5
2. Les étapes – le calendrier	p 6
III. Évaluation du projet social 2011-2014	p 9
1. Le projet de la MJC Centre Social	p 9
1.1. Rappel des orientations et des objectifs généraux du projet 2011-2014	p 9
1.2. Évaluation des orientations - de l'Animation Globale	p 9
1.3. Bilans des actions par secteurs	p 12
2. La gestion des ressources internes	p 25
2.1. Les moyens humains	p 25
2.2. Les moyens financiers	p 26
2.3. Les moyens matériels - les locaux	p 26
3. La gestion des ressources externes : le partenariat	p 27
IV. Diagnostic territorial partagé	p 28
1. Présentation générale	p 28
2. État des lieux de la situation du territoire	p 29
2.1. Connaissance de la population, des familles de la commune	p 29
2.2. L'habitat - le logement	p 33
2.3. Vie locale et associative	p 34
2.4. Vie économique et emploi	p 35
2.5. Services et équipements de proximité	p 36

3. Recueil de la parole des habitants	p 39
4. Atouts et faiblesses du territoire – enjeux repérés	p 42
V. Le projet social 2015-2018	p 44
1. Valeurs et missions de la MJC Centre social	p 44
1.1. Les valeurs de référence	p 44
1.2. Les missions de la MJC Centre social	p 44
2. Méthodologie d'élaboration du projet social – axes prioritaires	p 46
3. Orientations – Objectifs du projet social 2015-2018	p 50
4. Les fiches actions	p 61
VI. Les ressources	p 114
1. L'organisation associative	p 114
2. Les ressources humaines	p 114
2.1. L'équipe de salariés	p 114
2.2. Les bénévoles	p 117
2.3. La formation	p 117
3. Les ressources matérielles	p 117
3.1. Les locaux	p 117
3.2. Les investissements	p 117
4. Les ressources financières	p 118
5. Les moyens d'évaluation	p 118
Conclusion	p 119
Annexes	

I. Introduction

L'élaboration d'un nouveau projet social est un moment fort pour engager une réflexion collective en associant le plus d'acteurs possibles habitants, bénévoles, partenaires, salariés. Et c'est aussi un moment clé pour réaffirmer les valeurs guidant notre action.

La MJC Centre Social existe depuis 28 ans, son premier agrément « centre social » date de 1993. L'association n'a cessé durant ces dernières années de renforcer sa capacité d'adaptation en lien avec l'évolution socio-économique du territoire. Prenant en compte le vieillissement de la population, la précarisation montante d'une partie des habitants de la commune, elle a développé son action auprès des personnes fragilisées. Elle a aussi confirmé son positionnement pour contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes, soutenir les familles, accompagner les projets collectifs, favoriser l'épanouissement, l'engagement solidaire et citoyen.

L'action de la MJC Centre Social de Saint Michel s'inscrit bien dans une démarche d'éducation populaire et se réfère aux valeurs de la charte fédérale des centres sociaux : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Par ce projet, nous affirmons aussi notre volonté de poursuivre les missions de la CNAF en œuvrant pour une action sociale, globale et territoriale, se traduisant par une action familiale globale, une approche collective et un projet de territoire.

Ce projet social est le fruit d'une construction collective en lien avec les attentes de nos principaux partenaires, la commune et la CAF.

Nous avons privilégié la phase de diagnostic pour aller vers les habitants et prendre en compte leur vision du territoire, leurs désirs et préoccupations.

Le croisement de données institutionnelles, statistiques et des ressentis des habitants a permis la réalisation d'un diagnostic partagé nous donnant la possibilité de décliner des enjeux en adéquation avec les réalités territoriales, base essentielle pour l'élaboration du projet social.

II. Démarche d'évaluation et d'élaboration du projet social

1. Sens de la démarche et choix méthodologiques

Le projet social 2011-2014 est arrivé à son terme engageant l'équipe salariée et les bénévoles/administrateurs à préparer le renouvellement du projet de la structure depuis novembre 2013.

Pour donner du sens à ce projet, la démarche participative s'est réalisée dans les différentes phases pour développer une vision partagée dans différents temps de travail et de rencontres.

Nous avons constitué des groupes de travail :

- un groupe de suivi du projet social composé d'administrateurs et des salariés (responsables de secteur), 2 rencontres,
- deux sous-groupes pour la récolte de données froides et chaudes du diagnostic composés de bénévoles, d'administrateurs, de salariés et de partenaires, 3 rencontres.

Nous avons organisé plusieurs rencontres favorisant les interactions avec des participants ayant un positionnement différent selon leurs statuts :

- 6 réunions d'évaluation du précédent projet ; 3 réunions par secteur (RAM, enfance/jeunesse, familles), 1 réunion pour évaluer l'animation globale et faire une synthèse, 1 réunion avec les partenaires associatifs et institutionnels, 1 réunion avec les élus municipaux.

Outils et supports pédagogiques utilisés :

- *graphique type « toile d'araignée » pour l'évaluation par secteurs,*
- *tableau d'objectifs (degrés d'atteinte des objectifs et de réalisation des actions, adaptation des moyens) pour l'animation globale,*
- *tableau points forts/ points faibles et améliorations de l'action de la MJC Centre Social correspondant aux thèmes des commissions municipales.*

- 5 rencontres pour le diagnostic et l'élaboration du projet social 2015-2018.

Outils et supports pédagogiques utilisés :

- *récolte et analyse de données de l'INSEE, du document analyse des besoins sociaux du Grand Angoulême, d'informations et statistiques d'OMEGA...*
- *outil voting pour la définition des axes prioritaires,*
- *tableaux pour la définition des objectifs et plan d'actions.*

Nous avons consulté les habitants, les adhérents :

Outils et supports pédagogiques utilisés :

- *un questionnaire à destination des adhérents, usagers des actions pour l'évaluation*
- *une grille d'entretien pour le diagnostic*

La démarche et chaque étape ont été validées en Conseil d'Administration et par la commission mixte réunissant des administrateurs et les principaux partenaires de la MJC Centre Social de Saint Michel.

2. Les étapes – le calendrier

Les étapes de la démarche

Une phase méthodologique

Afin de préparer la mise en œuvre opérationnelle du renouvellement du projet social, nous avons mis en place un groupe de suivi de la démarche pour définir les méthodes de travail, les outils et le calendrier.

Une phase d'évaluation du projet social 2011-2014

Cela s'est déroulé en plusieurs temps : une évaluation qualitative par secteur à partir de bilans quantitatifs réalisés annuellement, une évaluation de l'animation globale et une évaluation en fonction des attentes de nos partenaires.

Une phase de diagnostic partagé

Nous avons élaboré un état des lieux de la situation du territoire : recueil, traitement et analyse de données statistiques avec un travail plus approfondi par rapport à des thématiques choisies préalablement. La consultation et la participation des habitants ont été privilégiées pour connaître leur vision du territoire vécu, leurs attentes. Enfin un temps de réflexion collective, à partir de l'étude et de la perception de chacun, a permis de dégager les enjeux pour un projet de développement territorial.

Une phase de construction du projet social

Nous avons pu réaliser une définition concertée des axes prioritaires et les décliner en plan d'actions.

Calendrier de la démarche de renouvellement du projet social 2015 - 2018

Étapes/Objectifs	Méthodologie/supports	Qui ?	Novembre 2013	D	Janvier 2014	F	M	A	M	J
Groupe de suivi : travail sur la démarche, la méthodologie	Réunions	Administrateurs et salariés (responsables)	X 28		X 28					
Conseil d'Administration validation de la démarche		Administrateurs		X 5						
Lancement de la démarche et évaluation Commission mixte	Réunion	Administrateurs/bénévoles partenaires/salariés					X 11			
Évaluation/diagnostic	Questionnaires	Adhérents/ admin / bénévoles/salariés					X	X		
	Réunions par secteur	RAM secteur Familles secteur Enf/Jeunes					X 18 27	X 1 ^{er}		
Évaluation /diagnostic	Questionnaires accompagnés	Habitants/adhérents					X	X		
Évaluation	Réunion de synthèse	Bénévoles/ administrateurs/ salariés								X 6
Évaluation	Réunion	Administrateurs/ Mairie								X 16
Diagnostic Parole des habitants	Entretiens/mur d'expression/micro-trottoirs/diagnostic en marchant	Habitants : Fête du printemps Sortie écoles Marché Résidence des poètes						X 5 15 16	X 19	

Étapes/Objectifs	Méthodologie/supports	Qui ?	Avril 2014	M	J	J	A	S	O	N	D	Janvier 2015	F	M
Diagnostic : Groupes de travail recueil et analyse des données, choix de thématiques	Sous-groupes : 1 données chaudes 1 données froides	Administrateurs/ partenaires/salariés	X 3 10	X 19										
Restitution de l'évaluation et du diagnostic Axes prioritaires du nouveau projet social	Réunion outil voting	Habitants/adhérents/ bénévoles/administrateurs salariés/ partenaires						X 16						
Définition des orientations / plan d'actions du nouveau projet social	Réunion	Habitants/adhérents/ bénévoles/administrateurs salariés/ partenaires								X 4				
Groupe suivi du projet : Élaboration projet social	CA Réunions d'équipe	Administrateurs et salariés (responsables) salariés							X 8			X		
Présentation du projet : validation commission mixte	Réunion	Administrateurs/ partenaires/directrice										X 21		
Fiches actions	Par secteur	Salariés										X		
Rédaction finale - validation CA		Directrice/salariés/ administrateurs										X	X 5	
Validation Commission territoriale et CA CAF														X

III. Évaluation du projet social 2011-2014

1. Le projet de la MJC Centre Social

1.1. Rappel des orientations et des objectifs généraux du projet 2011-2014

- Dynamiser la participation des habitants pour favoriser l'engagement de tous :
 - *Développer un plan de communication efficace qui permet de mieux informer sur nos actions et nos objectifs,*
 - *Clarifier l'image de l'association pour s'adresser à tous les habitants*
 - *Associer les habitants*

- Encourager la solidarité pour mieux vivre ensemble :
 - *Accompagner les personnes en difficulté en dynamisant leur engagement*
 - *Favoriser la mixité sociale et les échanges entre générations*
 - *Faciliter l'accès du plus grand nombre aux activités et services*

- Favoriser l'épanouissement de tous en développant une démarche d'éducation populaire :
 - *Proposer des accueils de qualité*
 - *Développer le lien intergénérationnel*
 - *Favoriser les connaissances et les compétences de chacun*

- Contribuer au développement social local pour répondre aux besoins des habitants :
 - *Anticiper et prendre en compte les besoins des familles*
 - *Contribuer à l'animation de la commune et soutenir la vie associative*
 - *Mutualiser des actions et des moyens au cœur d'un réseau partenarial*

1.2. Évaluation des orientations - de l'Animation Globale

Dynamiser la participation des habitants pour favoriser l'engagement de tous,

En améliorant la communication :

Le nom de la MJC Centre Social est resté inchangé mais il y a eu un changement de logo en 2011.

Le blog n'a pas été suivi, les informations transitent par le site internet de la Mairie. Il y a une bonne appréciation de la part des adhérents de la news letter « Part'age d'initiatives ». Les supports de communication se sont diversifiés : affiches, tracts, flyers. Les planning des activités ont été distribués régulièrement aux familles.

L'arrivée d'un volontaire en Service Civique en 2012, ayant comme mission le développement de la communication pour faire participer davantage les habitants, a amélioré la qualité, la créativité de nos supports de communication. Son remplacement reste une vraie préoccupation.

La diffusion de toute information s'est améliorée autant en interne (mails, professionnels relais d'information) qu'en externe (diffusion communes limitrophes, réseaux partenariaux..) mais la presse n'a pas couvert suffisamment les projets, les événements.

En clarifiant l'image de l'association :

Une fresque murale a été réalisée en 2011 sur les murs extérieurs de l'espace famille. Cependant, l'image de l'espace famille est restée inchangée, trop associée à l'épicerie sociale avec un public accueilli en situation précaire. Quelques familles plus engagées ont tenté d'être relais afin de transmettre une autre image et des informations sur les actions de ce secteur aux autres parents. Il y a un manque de visibilité de l'action globale de la MJC CS par les habitants vu le nombre de lieux d'accueil et d'activités.

En associant les habitants :

En octobre 2012, 4 groupes thématiques ont été constitués, « communication », « éducation et parentalité », « solidarité », « animation de la vie locale » afin de dynamiser la vie associative. Ces commissions ont eu comme mission de permettre la transmission de l'information, de faire en sorte que chaque participant puisse être ou devenir force de propositions pour de nouveaux projets ou pour l'amélioration de projets existants. Composées d'administrateurs, de bénévoles, d'habitants, de salariés et de partenaires d'action, ces instances avaient également comme ambition de permettre aux administrateurs référents de rendre compte au CA de l'avancée des réflexions et des projets. Il y a eu un manque de régularité pour la mise en place de ces instances. La commission « éducation et parentalité » a été remplacée souvent par les réunions du REAAP qui n'ont pas permis aussi d'impliquer beaucoup de nouveaux parents.

Favoriser l'épanouissement de tous en développant une démarche d'éducation populaire,

En proposant des accueils de qualité :

Concernant les locaux, l'espace familles a été réaménagé. L'utilisation de l'espace a été repensé pour améliorer la qualité de l'accueil, avec des coins spécifiques. (nouveau mobilier). L'espace Enfance a pu bénéficier de quelques travaux (peinture, sols).

A l'initiative de la commune de Saint Michel, une réflexion-étude pour une restructuration des locaux de la cité scolaire et de l'espace socioculturel a démarré. Deux réunions avec un programmiste ont été organisées. Une préfiguration de cette restructuration a été présentée à partir des besoins de chacun. A ce jour, nous ne connaissons pas les suites et les échéances envisagées.

Une uniformisation de la signalétique a été étudiée mais n'est pas encore réalisée.

Concernant le personnel, sur chaque lieu, les salariés et bénévoles ont été sensibilisés sur l'importance de l'accueil, de l'écoute des habitants/adhérents et ont pu donner une information adaptée ou être relais auprès d'autres secteurs, partenaires.

Contribuer au développement social local pour répondre aux besoins des habitants,
En contribuant à l'animation de la commune et en soutenant la vie associative :

En 2011, une rencontre inter associative a permis de recenser les besoins et de proposer le soutien de la MJC Centre social (accompagnement et soutien sur des projets, aide méthodologique, photocopies, prêt de matériel et de salles), et nous avons aidé à la création de l'association « Les foulées de Saint-Michel ». Nous apportons notre soutien logistique, prêt de matériel à quelques associations mais ce service n'est pas encore suffisamment connu.

Nous avons réalisé plusieurs manifestations avec les associations locales : festival Rock à Kcor, café d'été, ciné plein air, fête « Atout age »... et en 2014 participation à la fête de la musique de la commune.

1.3. Bilans par secteurs

Le RAM

Public visé : Les parents, les futurs parents, les assistantes maternelles agréées et les candidates à l'agrément, les jeunes enfants (0-6 ans)

Objectifs spécifiques de l'action :

- Mettre à disposition des familles un lieu ressource
- Informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire
- Rompre l'isolement et offrir un cadre de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles aux assistantes maternelles
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail et orienter les parents et les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de question spécifique.
- Proposer des temps de jeux, d'activités d'éveil et de socialisation adaptés aux jeunes enfants.

Créé en juillet 2010, le RAM a poursuivi son accueil et ses activités dans les locaux de l'école maternelle, inadaptés avec des créneaux d'ouverture du Relais soumis aux contraintes d'utilisation par d'autres services.

Cependant, des négociations se sont engagées durant l'année 2011 pour de nouveaux locaux au sein de la Mairie. Cette étude s'est réalisée avec la CAF, la PMI, la Mairie et la MJC Centre Social de Saint-Michel pour que l'espace soit adapté à l'accueil de parents, d'assistantes maternelles, de parents et de jeunes enfants. Des travaux se sont engagés.

Ces locaux partagés et non spécifiques au RAM ont été transitoires mais pour une période plus longue que prévue : pas de déménagement en 2011 mais en 2012.

Depuis 2012, des ateliers d'éveil spécifiques ont été organisés une fois par mois autour de 3 thèmes : l'éveil musical, la motricité, des sorties à la bibliothèque.

Des réunions à thème ont été organisées : des rencontres inter-RAM, des temps d'information et d'échanges avec les assistantes maternelles. Des projets inter-RAM ont été menés tel l'organisation de la conférence EPSTEIN en 2014.

Bilan de l'action :

Effets observés suite à la mise en place du RAM :

La mise en place du RAM vient institutionnaliser l'accueil individuel et familial sur la commune, qui est à présent mieux identifié par les familles.

La plupart des familles à la recherche d'un mode d'accueil s'adressent au RAM. Elles sont orientées par la mairie.

Sur les dernières années, il a y eu un renouvellement des professionnelles. Nous notons des départs à la retraite pour certaines, des déménagements, et des arrêts de la profession, mais aussi de nouvelles arrivées sur la communes avec des professionnelles agréées récemment.

Nous observons aussi une évolution par rapport aux besoins des familles : une baisse est constatée depuis mai 2012, des places d'accueil restent toujours vacantes.

Il y a une demande de plus en plus importante sur des horaires atypiques, avec notamment de l'accueil jusqu'à 20h-21h, des besoins de plus courtes durées avec pas mal de contrats à temps partiels.

Les assistantes maternelles ont dû s'adapter aux besoins des familles et pour certaines modifier leur offre d'accueil : (accueil le samedi, plus tard le soir, prendre des petits contrats...).

Certains parents regrettent la possibilité d'accueil collectif et s'orientent parfois sur une assistante maternelle par défaut. Lorsqu'on les questionne sur leur souhait initial, la demande en accueil collectif reste assez dominante.

Le choix de l'assistante maternelle indépendante implique à la famille de devenir l'employeur de cette dernière, ce qui constitue un réel frein dans la mise en place de type d'accueil. Les différentes démarches effraient le parent qui tente alors de s'improviser employeur.

Les familles semblent très satisfaites du soutien proposé dans le cadre du Relais par rapport à ses différentes démarches. Elles ont une structure de proximité, avec toujours le même interlocuteur qui peut les informer et les accompagner sur les différentes modalités.

La mise en place du RAM semble très pertinente, elle vient renforcer l'existence de l'accueil individuel et familial.

Les assistantes maternelles semblent moins isolées à leur domicile et s'ouvrent davantage sur l'extérieur et même au delà de leur territoire. Les temps d'échanges professionnels semblent très importants. Selon l'avis de quelques assistantes maternelles, l'espace du RAM limite les propositions et réduit la fréquentation. L'équipe encadrante est très satisfaisante à l'écoute pouvant transmettre l'information souhaitée.

Les moyens :

Le temps de travail de l'animatrice du RAM est suffisant par rapport aux assistantes maternelles en activité présentes sur la commune. Cependant on peut remarquer que des assistantes maternelles ou des familles des communes limitrophes qui ne bénéficient pas de ce service contactent l'éducatrice de jeunes enfants du RAM de Saint Michel, ce qui nous pose un problème concernant le territoire d'intervention du RAM.

Le RAM a su développer un réseau partenarial lié au bassin d'emploi de la Couronne pour assurer une continuité de services pour les familles et les assistantes maternelles, malgré l'arrêt d'une coordination de cette zone géographique en 2013. Cela a également permis une mutualisation de moyens pour l'organisation de formations, de conférences, d'interventions.

Le travail partenarial s'effectue aussi avec les partenaires associatifs et institutionnels : les écoles, la municipalité, la PMI, les structures d'accueil petite enfance et éducatives, la CAF...

Les locaux investis en 2012 ne sont pas suffisamment satisfaisants par rapport à la capacité d'accueil (espace de vie réduit).

Le secteur enfance – jeunesse

ALSH multi sites 3-17 ans : l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3-11 ans

Public visé : Enfants scolarisés dès 2 ans et demi jusqu'à 12 ans

Objectifs spécifiques de l'action :

- Permettre à l'enfant de bien vivre ses temps de loisirs
- Aider l'enfant à mieux appréhender les contraintes de la vie en groupe
- Accompagner l'enfant vers une recherche de son autonomie, responsabiliser l'enfant et lui permettre de prendre des initiatives
- Faire découvrir à l'enfant des activités de loisirs, physiques, ludiques, accepter ses craintes et ses peurs et le laisser vivre ces moments-là
- Donner à l'enfant la possibilité de participer à la vie quotidienne afin de développer son autonomie
- Permettre à l'enfant de se reposer en fonction de ses besoins, respecter son rythme de vie et sa personnalité.

Bilan de l'action:

Jusqu'en août 2012, il y avait 149 enfants inscrits avec une moyenne de 30 enfants présents par jour d'ouverture. En 2013, il y a eu une augmentation du nombre d'inscrits soit 155 enfants.

En 2012, il y a eu une diminution du nombre d'heures (1808h par rapport à 2011) liée à la baisse de fréquentation durant les petites vacances scolaires et des nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre 2013 (23 015 h en 2013, 23 729 h en 2012)

Malgré les difficultés liées aux locaux, l'équipe a mis tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles (sur la période de l'été et de la Toussaint, aménagement de la salle de motricité de l'école maternelle pour l'accueil des moins de 6 ans) et a proposé aux enfants des activités ludiques et variées.

Selon l'évaluation réalisée avec quelques parents, les enfants peuvent faire un choix pour certaines activités. Il y a des enfants qui préfèrent venir à l'ALSH que rester à la maison.

Il y a une possibilité de repos pour les plus petits, c'est très positif et les enfants deviennent plus autonomes surtout avec des activités spécifiques (camps, veillées), mais il y a très peu de parents impliqués.

Le travail et la réflexion engagée sur l'accès aux services et l'harmonisation des tarifs pour les ALSH du bassin d'emploi de la Couronne se sont arrêtés en 2013.

Les moyens :

Plusieurs points restent à améliorer :

- Les locaux ne sont pas adaptés pour accueillir deux tranches d'âges (enfants de 3-5 ans et de 6-12 ans).
- Pas de sanitaires à l'intérieur des locaux

- Manque d'aménagement spécifique pour les enfants de 3-5 ans
- Deux postes d'animateurs non pérennes alors que notre agrément est de 40 enfants, cela pose des problèmes d'organisation en cas de maladie, de formations ou de congés.

Les projets et le partenariat se sont renforcés notamment avec les accueils de loisirs du bassin d'emploi de la Couronne, la fédération des centres sociaux, l'UDMJC.

ALSH multi sites 3-17 ans : l'accueil périscolaire primaire et maternel

Public visé : Enfants solarisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Saint Michel

Objectifs de l'action :

- Permettre à l'enfant de vivre ses temps de loisirs
- Respecter le rythme de l'enfant
- Découvrir de nouvelles activités
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Impliquer les parents
- Offrir un choix varié d'activités
- Assurer un service de qualité

Bilan de l'action :

D'après les parents : les rythmes de l'enfant sont respectés. Ils ne sont pas stressés de venir. Il y a des coins aménagés qui permettent de faire différentes activités : jeux, dessins. Mais les enfants ne découvrent pas de nouvelles activités. C'est un service de qualité, à l'écoute des enfants.

Nous essayons de proposer aux enfants des activités diverses, ludiques et variées, cependant depuis septembre 2013 et avec la mise en place des 4 jours et demi hebdomadaires, nous avons constaté que les enfants avaient besoin d'un moment de relâche sans activités structurées et guidées.

Les moyens :

L'encadrement est assuré par 3 animateurs de la MJC CS et 2 agents municipaux, répartis sur les 2 écoles. En septembre 2013, face aux demandes d'accueil non satisfaites pour l'école maternelle, nous avons augmenté le nombre de places et une employée municipale a renforcé l'équipe d'animation. L'année scolaire suivante, la diminution des effectifs de l'école maternelle a stoppé la mise à disposition supplémentaire.

ALSH multi sites 3-17 ans : l'accueil de jeunes

Public visé : Jeunes de Saint Michel de 12 à 17 ans

Objectifs spécifiques de l'action :

- Responsabiliser le jeune à travers le choix d'activités
- Respecter le rythme du jeune
- Favoriser la découverte de l'environnement, d'activités sportives, artistiques et culturelles
- Développer l'autonomie du jeune
- Développer les échanges avec d'autres structures
- Offrir un choix varié d'activités
- Assurer un service de qualité

Bilan de l'action :

Selon les parents d'ados, les jeunes choisissent bien des activités qui sont assez variées mais ils sont consommateurs. L'animateur jeunes doit motiver le groupe pour accompagner des projets. La journée entière durant les vacances scolaires convient. Concernant les rythmes, les jeunes ont été un peu fatigués après les camps (chaleur, tempête)

Il y a eu quelques découvertes de nouvelles activités comme la radio. Pour une ouverture sur l'extérieur, le transport en bus STGA limite les possibilités et il n'y a pas suffisamment de mixité.

Des échanges partenariaux avec d'autres secteurs jeunes notamment celui de Nersac, Mouthiers et Rouillet Saint Estèphe et les fédérations ont été mis en place mais sont restés trop limités.

Moyens :

Il semble important d'améliorer les locaux et de développer le partenariat. Les problématiques et ressources des jeunes devraient être beaucoup plus identifiées et exploitées grâce à un encadrement professionnel qualifié.

ALSH multi sites 3-17 ans : la pause méridienne

Public ciblé : Jeunes scolarisés au collège de 11 à 15 ans

Objectifs de l'action :

- Apprendre aux jeunes à vivre en groupe dans la collectivité
- Accompagner les jeunes vers une recherche de leur autonomie
- Établir un lien avec les jeunes de la commune et les inciter à venir pratiquer des activités au sein du secteur jeunes

Bilan de l'action :

Compte tenu de la spécificité de cet accueil, libre, sans adhésion, il est difficile de pouvoir quantifier le nombre de jeunes y participant, cependant l'accueil de 15 jeunes chaque midi a été réalisé.

Les activités proposées ont été du tennis de table et du basket, ainsi que des jeux de sociétés en hiver. Nous avons participé à la formation des délégués de classe, au forum des métiers et à la journée de la solidarité. La mobilisation de jeunes pour le secteur jeunes n'a pas réellement été réalisée. Il y a un manque d'information sur les activités du secteur jeunes de Saint Michel.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) primaire et collège

Public visé : Enfants jeunes de 6 à 15 ans

Principes généraux

- le respect des choix individuels
- l'égalité des droits de chacun
- le développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables
- les projets devront faire explicitement mention du caractère laïque des actions, de leur refus de tout prosélytisme, du caractère gratuit des prestations ou de la nature symbolique de la participation financière demandée aux familles, de l'ouverture des actions à tous sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

Objectifs spécifiques de l'action :

On désigne par «accompagnement à la scolarité» l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'école. Il se propose, par des stratégies diversifiées :

- > d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir
- > d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche
- > de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
- > d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Bilan de l'action :

En 2013 il y avait 54 inscrits en primaire et 30 au collège.

La fréquentation est variable surtout au collège, sachant qu'il est difficile de s'organiser compte tenu des horaires et du public qui peut ne pas être présent en fonction des cours. Il est difficile pour le CLAS jeunes d'avoir un animateur qualifié.

Les enfants sont valorisés dans leurs réussites et soutenus face à leurs difficultés. Le CLAS apporte surtout une aide méthodologique. C'est ce qui est demandé par les parents.

D'après l'évaluation faite par les familles, les enfants sont plus organisés, donnent même des explications, ils s'expriment sur le CLAS. Les parents refont les devoirs avec les enfants. Les devoirs ne sont plus une corvée. Il y a un mieux être à l'école, une autre façon d'appréhender les choses. Il a des repères avec l'équipe encadrante. C'est l'école sans être à l'école, c'est autre chose.

C'est l'apprentissage de méthodes de travail, des priorités dans les devoirs à faire, et leur apprendre à savoir anticiper. Il y a une confiance envers les intervenants et si les devoirs ne sont pas faits, l'enfant doit assumer. Ça les aide à grandir, ils aident les petits.

Les moyens : Dans les salles de classe, on ne peut pas faire de groupes facilement. Les locaux sont vieux et tristes.

Le pôle documentation est non réactualisé. L'équipe encadrante salariés bénévoles est très satisfaisante pour le CLAS primaire mais insuffisante pour le CLAS collège. Mais il y a peu de temps et d'espace pour mettre en place des projets. Les nouveaux rythmes scolaires font que les enfants ont du mal à se canaliser.

Le secteur Adultes/Familles

Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Public visé : Familles et toutes personnes en charge d'éducation

Objectifs spécifiques de l'action :

- Soutenir et valoriser les parents dans leurs fonctions parentales par l'échange et les impliquer plus activement dans la réflexion, l'organisation et le suivi d'actions qui les concernent
- Favoriser l'animation et la mise en réseau de tous ceux qui contribuent à conforter les familles dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

Bilan de l'action :

Le café des parents a été mis en place du lundi au vendredi de 8h30 à 10h, avec une intervention du CIDFF pour un « sac à paroles ». Nous avons également proposé des soirées/débats : en 2012, « Parler du deuil et de la maladie en famille » (4 personnes), en 2013, « L'autorité, pourquoi/comment » (40 personnes). Très peu de parents ont été impliqués dans l'organisation des projets les concernant. Il y a peu de visibilité de la part des parents de l'intérêt de ce réseau. Il faut trouver des stratégies d'information et de mobilisation.

Les moyens :

Le REAAP a concerné aussi les autres secteurs éducatifs de la MJC CS et les soirées/débats ont été transversales. Nous avons des difficultés à associer les partenaires concernés notamment l'APEM et les écoles. L'organisation du café des parents à l'espace familles prête à confusion car le lieu est trop repéré et associé à l'épicerie sociale, aux familles en situation de précarité.

Les sorties familles

Public visé : Les adhérents de la MJC CS

Objectifs spécifiques de l'action :

- Développer les échanges parents/enfants et créer du lien entre les familles
- Favoriser la découverte
- Permettre à chacun de prendre un temps pour soi et sa famille (détente).

Bilan de l'action :

La majorité des sorties se sont déroulées sur l'été, car nous avons remarqué que le public s'inscrit davantage aux beaux jours. Les personnes ont été ravies de ces sorties favorisant des découvertes et des moments agréables à passer en famille ou avec d'autres personnes. Ces sorties ont permis un vrai échange entre les participants.

Les moyens :

Pour les sorties peu éloignées, nous avons favorisé le déplacement en co-voiturage en prenant en charge le coût du gas-oil, pour ceux utilisant leur véhicule, diminuant ainsi le coût des sorties.

Les actions d'autofinancement (bourses) ont participé à la diminution des tarifs pour les familles.

Les vacances familles

Public visé : Familles habitant principalement le territoire de Saint Michel. La majorité des familles accueillies ont de faibles revenus et ne peuvent pas partir en vacances.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Permettre aux familles de partir en vacances
- Impliquer les familles dans l'organisation de leurs vacances
- Développer les échanges parents/enfants et créer du lien entre les familles
- Favoriser la découverte (nouveaux lieux, cultures, activités...)
- Permettre à chacun de prendre un temps pour soi et sa famille.

Bilan de l'action :

Le dispositif « Premiers départs en vacances » permet de répondre à l'ensemble des objectifs définis. Toutes les familles inscrites sont parties en vacances. Elles ont toutes élaboré et organisé leurs séjours.

De plus, toutes les familles expriment avoir pris du plaisir et avoir pu se détendre pendant leurs vacances. Pour les familles ayant des enfants, elles ont été ravies de ce temps passé ensemble, parents / enfants, loin des soucis du quotidien.

Il y a un manque de communication pour les familles qui ne fréquentent pas la MJC CS.

Les moyens :

- Aides aux premiers départs en vacances
- Accompagnement par la responsable du secteur famille (organisation, budget avec aides de la CAF et de Vacances Ouvertes)

Les animations familles

Public visé : Ouvert à tous

Objectifs de l'action :

- Créer du lien entre les personnes
- Proposer des activités diverses et variées
- Développer l'épanouissement des personnes.

Bilan de l'action :

Les ateliers Bien-être , les jeux de société et les soirées ont bien fonctionné avec un nombre régulier de personnes. Ce sont des temps de rencontres très appréciés par les participants.

Pour les ateliers manuels et sportifs, les inscriptions ont été aléatoires. Nous devons mobiliser davantage et développer la communication sur ces activités.

Les bourses aux vêtements

Public visé : Ouvert à tous

Objectifs spécifiques de l'action :

- Permettre à des familles de revendre des vêtements inutilisés et en retirer un petit bénéfice
- Permettre à d'autres d'acquérir à des prix très bas des articles de qualité qui renouvellent de manière économique la garde-robe
- Permettre aux bénévoles de l'association de se retrouver autour d'une action de solidarité et de tisser des liens.

Bilan de l'action :

C'est une action solidaire qui tient à cœur les bénévoles car c'est un temps fort qui permet à l'équipe de se retrouver et de s'investir sur une semaine. Cette action a permis à certains bénévoles de tisser des liens et de rompre l'isolement. De plus, ils se sont sentis utiles et valorisés. Les bénévoles ont accueilli, orienté le public et accompagné les personnes dans leurs choix quand ces derniers le demandaient.

Les moyens :

Cette action existe grâce à la participation d'une quinzaine de bénévoles. Par contre, la communication n'est pas satisfaisante et doit être améliorée.

Manifestations intergénérationnelles « Atout Age »

Depuis mai 2010, la MJC Centre Social pilote une commission sur le « mieux vieillir » à Saint Michel nommée « Atout âge ». Pour la MJC CS, les seniors représentent une véritable ressource.

Public visé : Toutes personnes se sentant concernées par le « mieux vivre et mieux vieillir » à Saint-Michel.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Développer les relations et les liens intergénérationnels
- Rompre l'isolement en créant du lien social
- Valoriser les compétences de chacun
- Améliorer le sentiment d'utilité.

Deux à trois manifestations annuelles ont été organisés : fête du printemps, fête de Noël...Ces actions ont permis de renforcer le lien partenarial avec les membres de la commission, de rompre l'isolement en développant le lien social. Ce projet a favorisé l'implication des séniors qui sont restés actifs en préparant et en organisant les manifestations. Quelques témoignages : « J'ai apprécié ce moment de partage...ça fait du bien de rencontrer d'autres personnes...Je suis contente d'être entourée de plus jeunes...Je me sens utile. »

De plus, ce projet permet de travailler de façon transversale avec l'espace enfance/jeunesse et le Relais d'Assistantes Maternelles.

Les moyens :

Travail partenarial avec la commune, l'EHPAD, les associations locales notamment celles qui sont le plus concernées par les séniors.

Projet « culture pour tous »

Public visé : Ouvert à tous et plus particulièrement les personnes n'ayant pas accès à la culture.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Permettre une offre culturelle pour tous et développer la mixité sociale (vu la composition du groupe : Centre social de Basseau, CSC-MJC de la Grande garenne, MJC Centre social de Saint Michel, adhérents du musée d'Angoulême).

Bilan de l'action :

Une dynamique d'ouverture culturelle s'est installée avec le couplage atelier cuisine le matin et conférence l'après-midi, sur une même approche d'un pays : culture culinaire et culture artistique. Pour clôturer ce projet, un voyage culturel est proposé pour les participants les plus impliqués.

Pour financer le séjour les participants des 3 Centres Sociaux ont organisé des actions d'autofinancement (loto, repas).

Les personnes inscrites à ce projet se sont fortement impliquées lors de la préparation des ateliers cuisine et lors des actions d'autofinancement. Les personnes se sont réellement intéressées aux conférences culturelles et aux découvertes des monuments historiques.

Les moyens :

Depuis 2014, le projet s'est poursuivi sans l'intervention d'un membre du GERMA du musée d'Angoulême.

L'épicerie sociale

Public visé : Les personnes en situation de précarité habitant Saint Michel ou Fléac, et orientées par les travailleurs sociaux du territoire après étude de leur situation.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Rompre l'isolement lié à la précarité
- Créer du lien entre les bénéficiaires
- Trouver des solutions pour que les bénéficiaires restent des citoyens actifs et participent à leur changement de vie
- Valoriser les produits de l'épicerie
- Développer les ateliers de prévention

Bilan de l'action :

Les bénévoles ont participé au bon fonctionnement et à l'organisation de l'épicerie, 4 d'entre eux sont bénéficiaires. L'équipe a constaté que le nombre de bénéficiaires n'a cessé d'augmenter ainsi que leurs difficultés (psychologiques, financières, logement ...) Les personnes accueillies à l'épicerie sont en grande précarité, les familles perçoivent le RSA ou l'Allocation Adulte Handicapé ou une allocation de chômage ou n'ont aucune ressources. Environ un quart des personnes de l'épicerie a été accompagné dans ses démarches administratives (lettre de motivation, CV, factures impayées, recherche de logement, recherche d'emploi...)

Quelques personnes ont tissé des liens et certaines se sont inscrites sur des activités menées en dehors de l'épicerie. Elles ont été sollicitées pour participer aux activités que propose l'espace famille (sorties, randonnées, activités manuelles...) Les personnes ont aussi apprécié les ateliers coiffure, temps de détente et de bien être.

Les ateliers cuisine ont été un moment de partage où chacun a mis en avant ses savoir-faire. Nous remarquons que les personnes ont reproduit les recettes apprises, à la maison.

Les moyens :

Une douzaine de bénévoles et une salariée pour le fonctionnement de l'épicerie.
Des locaux spécifiques mais exigus.

Restauration de l'estime de soi et accès à plus d'autonomie

Public visé : Bénéficiaires du RSA socle ou de minima sociaux : 3 groupes de 8 personnes sur l'année

Objectifs spécifiques de l'action :

- Promouvoir des échanges coopératifs
- Aménager des temps de paroles et d'échanges
- Développer le sens des responsabilités

- Proposer des ateliers « bien-être »
- Mettre en place des ateliers d'initiation à l'informatique et des repérages d'administration et de services pour favoriser l'accès à plus d'autonomie

Bilan de l'action :

Cette action a démarré en septembre 2013. Le bilan effectué avec les participants est très positif. Certaines personnes ont réussi à s'affirmer davantage, font connaître leur point de vue plus facilement et essayent de prendre plus de temps pour elles. D'autres ont changé de gestuelle et de posture. Les bénéficiaires se sentent mieux dans leur corps, font plus attention à leur apparence physique.

Les moyens :

Des intervenants spécialisés (socio-esthétique, sophrologie, réflexologie) et l'animateur de l'Espace Public Numérique ont participé à cette action. Le partenariat avec la Conseil Général et le CIDFF a favorisé la mise en place de cette action d'insertion. Le co-accompagnement s'est réalisé avec les travailleurs sociaux.

L'EPN et les activités de loisirs

L'Espace Public Numérique (EPN)

Public visé : Les habitants du Grand Angoulême , communes de Charente.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Lutter contre la fracture numérique en facilitant l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies.
- Proposer des temps de formation.
- Accompagner individuellement les usagers (utilisation de logiciels, Internet)
- Organiser une manifestation annuelle : tournois de jeux en réseau pour les jeunes avec les autres EPN , MJC, centres socio-culturels.

Bilan de l'action :

Les usagers sont devenus de plus en plus autonomes et se sont sentis plus à l'aise avec des outils qui peuvent parfois faire peur. Différents niveaux se sont côtoyés, et les utilisateurs ont échangé sur leurs pratiques, leurs connaissances et se sontentraïdés permettant de découvrir de nouveaux usages.

Un projet photo a démarré en 2013. Les participants usagers de l'EPN ont fait des sorties photos permettant de se retrouver, de découvrir le patrimoine culturel et naturel de Saint Michel et des alentours, d'apprendre à manipuler le matériel photo, d'échanger des photos et de les manipuler dans des logiciels de retouche.

L'animateur de l'EPN a su s'adapter aux attentes et niveaux des utilisateurs : initiations, formations thématiques et a continué à coordonner et co-animer la manifestation annuelle de l'UDMJC associant EPN, MJC, centres sociaux. : « jeu

click ». Depuis 2 ans, il participe au projet « restauration de l'estime de soi et accès à plus d'autonomie » du secteur famille pour les bénéficiaires du RSA en initiant les personnes à l'informatique et l'usage d' Internet.

Les moyens :

Nous avons fait l'objet d'un renouvellement du matériel informatique par le Grand Angoulême en 2014 (ordinateurs portables et tablettes numériques). Les locaux restent trop excentrés, au collège.

Les activités de loisirs pour enfants (cirque, danse) et adultes (gymnastique, randonnées, volley ball, danses traditionnels, yoga)

Public visé : Habitants de la commune de Saint Michel et communes du Grand Angoulême.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Proposer des loisirs et des activités variés et adaptés.
- Maintenir une offre d'activités diversifiées et de qualité accessibles à tous.

Bilan de l'action :

L'offre d'activités s'est adaptée aux attentes des habitants et a été complémentaire aux activités proposées par d'autres associations de la commune ou à proximité. Ces activités ont favorisé les liens sociaux, la découverte et la pratique de techniques sportives, artistiques. Le développement de nouvelles activités est freiné par le manque de créneaux horaires pour l'occupation des locaux municipaux.

2. La gestion des ressources internes

2.1. Les moyens humains

Le nombre de salariés a diminué passant de 12 à 10, soit 7,5 ETP, dont un emploi aidé. Il y a moins de salariés d'activités de loisirs (arrêt par manque d'effectifs et en raison des nouveaux rythmes scolaires). Pour le secteur enfance, l'équipe a été complétée par des animateurs en Contrat d'Engagement Éducatif. Les professionnels sont formés et qualifiés et ont su assurer une certaine polyvalence dans leurs interventions et une participation aux actions transversales.

Formations réalisées 2011 – 2014 :

2011 / BAFA : agent d'accueil-comptable et animateur jeunes (approfondissement)

L'accueil, une fonction fondamentale : équipe de salariés

Formation de responsables de RAM : responsable du RAM

DUT carrières sociales non validé : référente familles

2012 / BPJEPS : animatrice CAE

Formation de responsables de RAM : responsable du RAM
2013 / Comptabilité, opérations comptables et bilan : agent d'accueil-secrétaire
BAFA approfondissement : agent d'accueil-comptable
2014 / DECESF VAE en cours : référente familles
BAFA complet : animateur enfance en CAE
Pratique de la paie : agent d'accueil-comptable

L'équipe de salariés a su s'adapter aux différents changements, a œuvré aux côtés de nombreux bénévoles notamment pour l'épicerie sociale.

La formation des bénévoles et des administrateurs a été importante avec la participation de bénévoles de la MJC Centre Social de Saint Michel aux ateliers du bénévolat organisés par la Fédération des centres sociaux de Charente, « Etre bénévole dans une épicerie sociale » et « Qu'est-ce qu'un centre social ? Ses missions, son fonctionnement » , et au congrès national des centres sociaux. D'autres formations plus thématiques ont été suivies par une quinzaine de bénévoles sur l'hygiène, les discriminations, l'accueil/l'écoute...

2.2. Les moyens financiers

Les budgets ont été assez équilibrés chaque année grâce à des fluctuations liées aux charges de personnel (congé maternité, maladie, provisions pour retraite). Pourtant, les charges salariales sont moins importantes que d'autres centres sociaux. Malgré l'exonération des taxes sur les salaires en 2014 et l'augmentation des subventions du Conseil Général pour l'épicerie sociale et une action d'insertion, nous avons eu une baisse d'aides de l'État pour les emplois aidés ainsi que la diminution de la PSO et des participations des familles (moins d'effectifs ALSH petites vacances).

2.3. Les moyens matériels – Les locaux

Un programme d'investissement a été engagé depuis 2 ans, permettant un renouvellement progressif du mobilier.

8 lieux d'accueil (dont la salle polyvalente et le gymnase) ont hébergé les actions et les activités de l'association, induisant un manque de visibilité et d'accessibilité pour les habitants/adhérents. De plus les locaux ne sont pas toujours très adaptés pour les actions et activités de l'association. L'épicerie sociale est exigüe, le stockage alimentaire est difficile. Le RAM a un espace de vie réduit ne pouvant accueillir que 3 ou 4 assistantes maternelles sur inscriptions pour les ateliers d'éveil. Le bilan révèle aussi d'autres insatisfactions pour le centre de loisirs, l'accueil jeunes et l'EPN.

3. La gestion des ressources externes : le partenariat

Le développement du partenariat institutionnel s'est développé : avec le Conseil Général, mise en place de comités de pilotage pour les actions d'insertion et participation pour la mise en place de l'appartement pédagogique, avec la CAF, suivi et évaluations intermédiaires du CEJ, travail pour une harmonisation des accueils enfance-jeunesse sur le bassin d'emploi de la Couronne.

Le partenariat avec la municipalité a été acté par une convention d'objectifs et de financement.

Les niveaux d'engagement avec nos partenaires sont variés : prestations, échanges, concertations, réalisations, coproduction.

Associations et fédérations

- Fédérations : Fédération des centres sociaux de Charente, FRMJC, UDMJC
- Partenaires d'action : Centres social de Basseau, CSCS-MJC de la Grande Garenne, ALSH du bassin d'emploi de la Couronne, ludothèques.
- Associations départementales : CIDFF, Banque Alimentaire, Francas
- Associations locales, partenaires d'action : Amicale du bel Automne, Bien vivre à Compain (EHPAD), APEM, Les Isgles, Pétanque.
- Soutien aux associations : Foulées de Saint Michel, Arts et peinture.
- Prestataires d'activités : Ludacirque, Yoga, Danses traditionnelle.

Administrations

- Commune de Saint Michel
- Commune de Fléac
- Commune du bassin d'emploi de la Couronne
- Conseil Général : DIESS, MDS, PMI
- Conseil Régional
- État ASP contrats aidés

Services publics

- Opérateurs de politiques publiques : CAF, DDCSPP, ARS, MSA, Pôle emploi
- Établissements publics : Écoles, collège, CCAS de Saint Michel, CCAS de Fléac, Musée d'Angoulême.

IV. Diagnostic territorial partagé

La démarche engagée pour réaliser le diagnostic du territoire a été participative associant les habitants, les associations, les élus et les partenaires. Il s'est agi de collecter des données chiffrées, des éléments statistiques mais aussi les ressentis, les envies et l'analyse des habitants. Cela nous a permis de dégager les principaux besoins des acteurs locaux, des habitants, de mettre en évidence les tendances dominantes, les enjeux et les atouts à valoriser.

Des thématiques avaient été préalablement choisies par les participants du groupe de suivi pour être plus particulièrement développées notamment lors des entretiens et micro-trottoirs avec les habitants : le logement, l'emploi et le chômage, la famille-l'enfance-la petite enfance, la jeunesse, les nouvelles technologies, le vivre-ensemble.

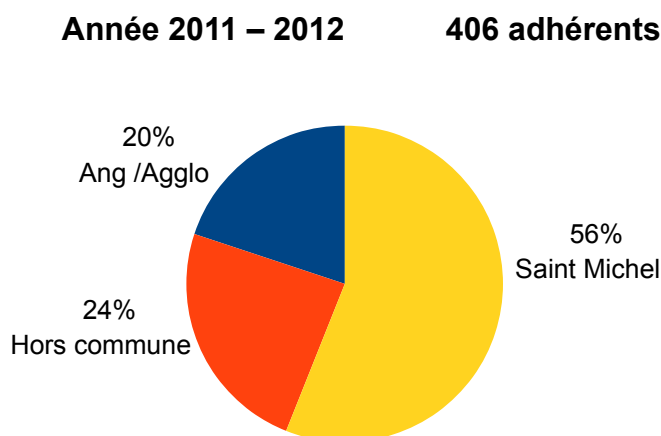
1. Présentation générale du territoire d'intervention

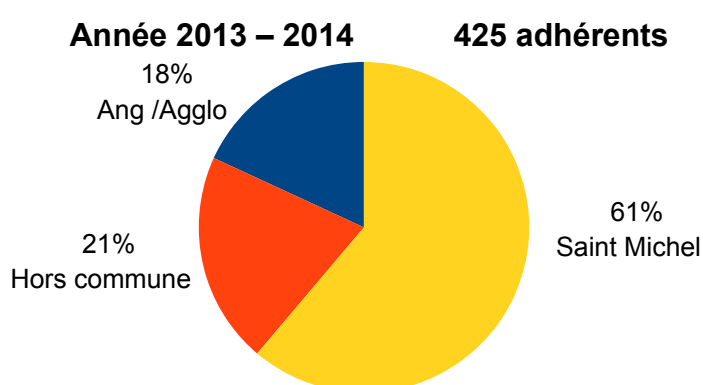
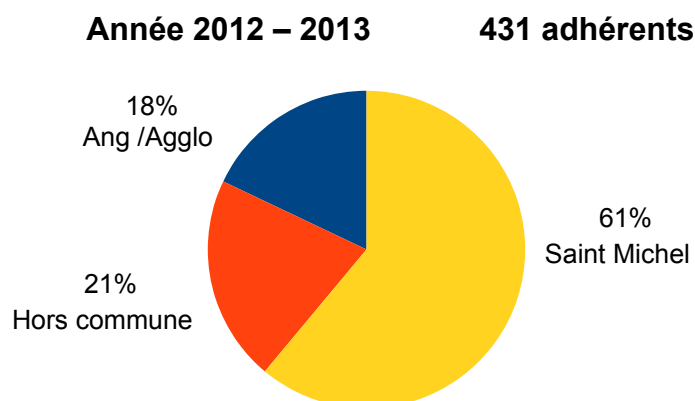
La zone de compétence de la MJC Centre Social est la commune de Saint Michel qui est située à l'ouest d'Angoulême, délimitée par les rivières et les cours d'eau qui l'entourent : la Charente, la Charraud et les Eaux claires. Cette commune est l'une des 16 communes membres de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

L'aire d'attraction de la MJC Centre Social de Saint Michel va au delà des limites de la commune. L'origine géographique des adhérents est extérieure à celle-ci pour 39%.

Toutefois, beaucoup d'usagers, d'habitants ou de bénéficiaires de dispositifs ne sont pas adhérents tels ceux du RAM, de l'épicerie sociale ou certains participants aux fêtes et manifestations organisées. Cette population est majoritairement issue de Saint Michel.

Répartition géographique des adhérents de l'association





2. État des lieux de la situation du territoire

Sources : Analyse des Besoins Sociaux du Grand Angoulême, CAF 16, INSEE, OMEGA

2.1. Connaissance de la population, des familles de la commune

La dynamique démographique

La population de Saint Michel est de 3 287 habitants en 2011. Il y a une constante évolution depuis plusieurs années : 3 277 habitants en 2010, 3 133 en 2009. L'évolution annuelle de la population est de 0,93% de 1999 à 2010. Les naissances sont en deçà de la moyenne de l'agglomération du Grand Angoulême : 10,2 naissances pour 1000 habitants (36 naissances en 2010 et 32 en 2011). L'évolution naturelle de 2006 à 2010 est négative -0,83%, le nombre de décès est supérieur à celui des naissances.

Saint Michel est une des communes du Grand Angoulême qui connaît depuis 1999 une dynamique démographique forte en raison des mouvements de population. Son solde migratoire, qui est la différence entre les entrées et les sorties sur l'année, est élevé. Il apparaît une évolution de 2006 à 2010 de + 2,24%. Cela se confirme aussi par l'augmentation du nombre de nouveaux allocataires de la CAF par année : 58 nouveaux allocataires CAF en 2012, 63 en 2013.

Structure de la population par sexe et par âge

Population totale par sexe et âge regroupé

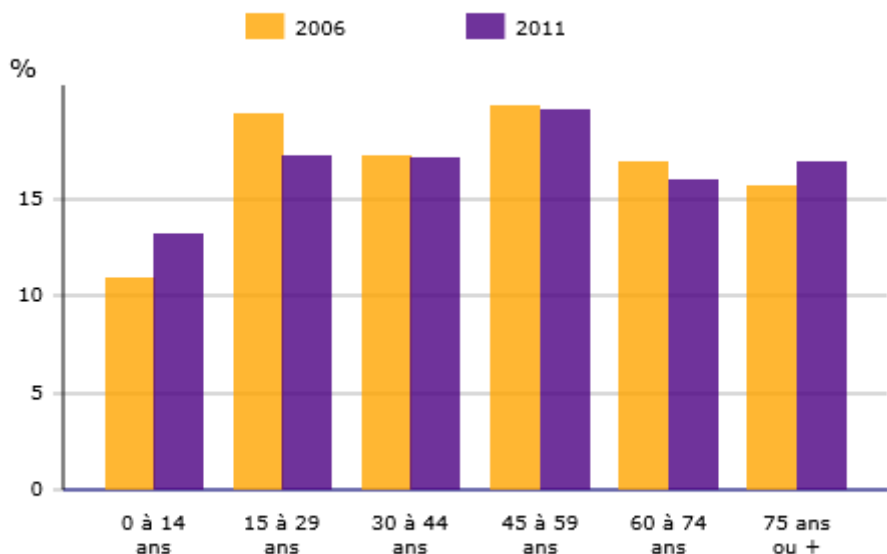
	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 3 ans	51	47	98
3 à 5 ans	34	40	74
6 à 10 ans	78	60	138
11 à 17 ans	92	117	209
18 à 24 ans	131	157	288
25 à 39 ans	282	298	580
40 à 54 ans	279	308	587
55 à 64 ans	208	204	412
65 à 79 ans	216	310	526
80 ans ou plus	109	266	375
Ensemble	1 480	1 807	3 287

Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

Les personnes âgées de 55 ans et plus sont au nombre de 1 313 (dont 212 résidents d'EHPAD) ce qui représente 39,91% de la population de la commune, 59% de femmes.

Saint Michel a la part la plus faible d'enfants sur l'agglomération mais le nombre d'enfants de 0 à 14 ans est en augmentation par rapport à 2011. Elle reste une des communes la plus marquée par le vieillissement.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

La famille – les ménages

1 578 foyers sont recensés sur la commune en 2011. En 2013, 645 familles (1 287 personnes dont 460 enfants à charge) sont allocataires de la CAF, environ 41% des ménages.

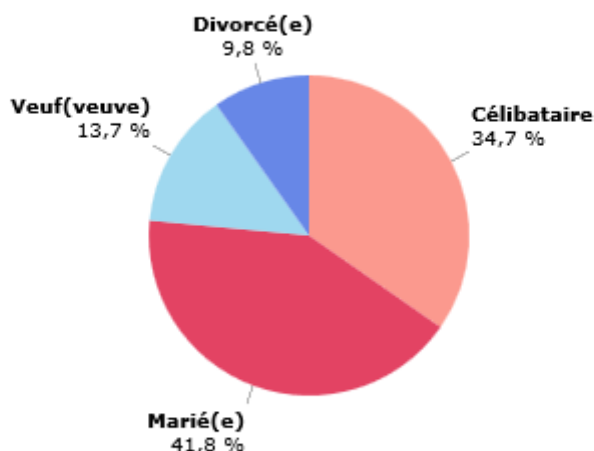
Les couples avec enfants représentent 30% de la population, les familles monoparentales 11% (31% des allocataires CAF en 2013) et les 59% restants sont des personnes seules ou des couples sans enfants.

Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2011	%	2006	%	2011	2006
Ensemble	1 578	100,0	1 487	100,0	3 058	2 843
Ménages d'une personne	661	41,9	627	42,1	661	627
hommes seuls	245	15,5	214	14,4	245	214
femmes seules	416	26,4	412	27,7	416	412
Autres ménages sans famille	25	1,6	12	0,8	59	24
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	892	56,5	848	57,0	2 338	2 192
un couple sans enfant	483	30,6	466	31,4	999	956
un couple avec enfant(s)	274	17,4	282	19,0	999	1 010
une famille monoparentale	135	8,5	100	6,7	340	226

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires.

FAM G4 - État matrimonial des personnes de 15 ans ou plus en 2011



Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

Pour les familles avec enfants, la commune est une des 3 premières du Grand Angoulême en 2012 à avoir la plus grande part de familles monoparentales nombreuses. Cela se vérifie par la nette augmentation de familles de 3 enfants dont des familles monoparentales entre 2006 et 2011 passant de 16 à 49 familles.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2011	%	2006	%
Ensemble	904	100,0	851	100
Aucun enfant	546	60,4	513	60,2
1 enfant	206	22,7	189	22,2
2 enfants	99	11,0	130	15,3
3 enfants	49	5,4	16	1,9
4 enfants ou plus	4	0,4	3	0,4

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires.

Les précarités du territoire

En 2012, les allocataires CAF isolés sont au nombre de 362 soit 54% des allocataires dont 121 vivant sous le seuil des bas revenus. En 2013, ils sont 464 soit 72% des allocataires, il y a une nette augmentation. 55% d'entre eux n'ont pas d'enfants. Cette proportion importante est liée au vieillissement de la population.

Le taux de bénéficiaires du RSA est de 3,1% de la population totale en 2012, soit 102 foyers. Le taux du RSA socle a baissé par rapport à 2011 et le RSA activité a augmenté. En 2013, le nombre de bénéficiaires du RSA s'accroît encore avec 132 foyers, 4% de la population.

Les allocataires CAF à bas revenus sont au nombre de 231 en 2013 et représentent plus d'un tiers des allocataires (36%).

Le nombre de bénéficiaires de l'épicerie sociale de la MJC Centre Social de Saint Michel est en constante augmentation. Soumises à des conditions de ressources et inscrites par les travailleurs sociaux du secteur, les personnes sont issues pour une majorité de Saint Michel mais aussi de la commune de Fléac.

Habitants de Saint Michel inscrits :

2011 : 95 familles ➤ 252 personnes

2012 : 95 familles ➤ 257 personnes

2013 : 100 familles ➤ 281 personnes

Une étude de l'INSEE de 2014 sur le Grand Angoulême a identifié une zone de difficultés sociales qui concentre la précarité, s'étendant des quartiers de la Grande Garenne et Basseau d'Angoulême jusqu'au nord de la commune de Saint Michel (résidence des poètes).

Synthèse : La population de la commune est de plus en plus vieillissante et les naissances restent stables. Il y a aussi beaucoup de mouvements migratoires. La précarité financière touche particulièrement les personnes isolées comme les retraités pauvres nombreux à Saint Michel.

2.2. L'habitat – le logement

L'INSEE dénombre 1 828 logements sur la commune en 2011 avec une augmentation significative d'appartements, 144 logements en plus par rapport à 2006. La part de logements vacants a fortement progressé, 74 en 2006 et 231 en 2011 soit 12,6% de l'habitat de Saint Michel.

Catégories et types de logements

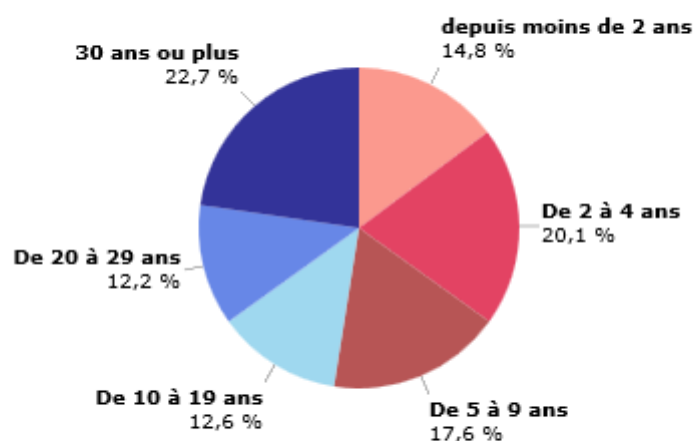
	2011	%	2006	%
Ensemble	1 828	100,0	1 590	100,0
Résidences principales	1 576	86,2	1 488	93,6
Résidences secondaires et logements occasionnels	21	1,2	28	1,8
Logements vacants	231	12,6	74	4,6
Maisons	1 129	61,7	1 028	64,6
Appartements	600	32,8	456	28,7

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

La mobilité de la population et le fort solde migratoire se vérifient aussi par l'ancienneté d'emménagement des ménages. 34,8% de la population de la commune sont dans leur logement depuis moins de 4 ans. Le parc ne satisfait pas une partie des nouveaux habitants, logements trop exigus ou vétustes.

50,7% sont locataires de leur résidence principale, dont 20,3% de logements HLM. La part des bénéficiaires d'aides au logement dans le parc social s'accroît qui traduit probablement une précarisation des ménages logés.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2011



Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

Synthèse : L'implantation de familles en situation de précarité s'affirme et les Opérations de Renouvellement Urbain sont aussi à l'origine du relogement de familles en difficulté issues du quartier de Basseau et de la Grande Garenne notamment à la résidence des poètes de Saint Michel. Pour favoriser l'arrivée de nouvelles familles, pouvant s'installer plus durablement sur la commune, la municipalité a fait l'acquisition de terrains constructibles proposés à la vente.

2.3. Vie locale et associative

A Saint Michel la vie associative est importante puisque 27 associations , dont 11 associations sportives, agissent et proposent leurs activités sur ce territoire. L'offre d'engagement dans une action et de pratique d'une activité sont diversifiées, permettant les échanges et les rencontres. Cependant, le partenariat inter associatif reste limité.

La commune dispose d'équipements sportifs et de plusieurs salles communales mais l'hébergement des associations locales est devenu une vraie difficulté freinant le développement associatif.

Concernant le cadre de vie, l'association OMEGA, assurant des actions de prévention et de médiation sociale sur les communes du Grand Angoulême, dénombre 115 interventions sur le secteur de Saint Michel, dont 12 conflits traités en 2013 et le premier trimestre 2014.

Les principales nuisances sont les bruits, les problèmes relationnels, l'hygiène (propreté des logements, des bâtiments), les nuisances olfactives, les animaux domestiques.

Comparativement avec les autres communes du Grand Angoulême, la situation de Saint Michel est considérée calme, peu de dégradations et vols.

2.4. Vie économique et emploi

Le secteur économique le plus important de Saint Michel est le secteur tertiaire : administration publique, enseignement, action sociale et santé (hôpital de Girac). Une partie de ces emplois ne profitent pas à la population de Saint Michel.

Emplois selon le secteur d'activité

	2011				2006	
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %	Nombre	%
Ensemble	2 963	100,0	73,0	97,6	2 506	100,0
Agriculture	4	0,1	100,0	100,0	16	0,6
Industrie	192	6,5	6,8	95,7	198	7,9
Construction	36	1,2	0,0	65,6	36	1,4
Commerce, transports, services divers	371	12,5	56,6	90,9	275	11,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2 360	79,6	82,0	99,3	1 980	79,0

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires lieu de travail.

Les catégories socio professionnelles majoritaires de la population active de Saint Michel sont les employés et les ouvriers. Le nombre de retraités est en augmentation par rapport à 2006 représentant 40,6% de la population en 2011.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2011	%	2006	%
Ensemble	2 880	100,0	2 711	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0,0	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	54	1,9	62	2,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	161	5,6	155	5,7
Professions intermédiaires	282	9,8	366	13,5
Employés	467	16,2	478	17,6
Ouvriers	454	15,8	338	12,5
Retraités	1 169	40,6	984	36,3
Autres personnes sans activité professionnelle	293	10,2	328	12,1

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires.

Le chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 284 en décembre 2012 à 256 en décembre 2013 soit la proportion passe de 15,3% de la population de Saint Michel de 15 à 64 ans à 13,4%.

Cette baisse profite aux jeunes de moins de 25 ans dont le nombre est passé de 44 en 2012 à 30 en 2013, soit – 11,4%. La baisse s'effectue également pour les personnes âgées de 25 à 49 ans, 187 en 2012 et 163 en 2013. Par contre il y a une légère augmentation pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

2.5. Services et équipements de proximité

La commune dispose de 3 établissements scolaires :

- l'école maternelle Charles Perrault, 85 élèves, 4 classes (1 pour les enfants de moins de 3 ans)
- l'école élémentaire Louis Pasteur, 159 élèves, 7 classes
- le collège Puygrelier, environ 500 élèves

Les offres d'accueil 0-17 ans :

- 18 assistantes maternelles agréées en exercice en 2014, soit 56 places (extension d'agrément)
- Un projet d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) a été déposé auprès de la CAF mais n'a pas encore abouti
- Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de la MJC CS, lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour les assistantes maternelles, les parents, les jeunes enfants

- Une structure d'accueil collectif 0-3 ans mais il s'agit de la crèche familiale de Girac.

Les familles utilisent les structures d'accueil collectif du Grand Angoulême. Plus de 20 familles de Saint Michel ont utilisé en 2013 la halte-garderie de Basseau.

- l'ALSH multisites 3-17 ans de la MJC CS :
 - 40 places 3-11 ans : accueil les mercredis après-midi et les vacances scolaires
 - 12 places 12-17 ans : accueil les mercredis après-midi et les vacances scolaires
 - 20 places accueil périscolaire maternel avant et après la classe (30 places possibles)
 - 28 places accueil périscolaire primaire avant et après la classe

La santé

- 1 cabinet médical avec plusieurs médecins
- 2 pharmacies
- 2 EHPAD dont 1 à Girac
- l'hôpital de Girac
- 1 dentiste

Les commerces et services de proximité

Le centre commercial et centre bourg proposent divers services et commerces malgré le départ de certains non remplacés et la diminution des temps d'ouverture de la poste.

- 2 boulangeries
- 1 supérette
- 2 cafés
- 2 auto-écoles
- 1 buraliste
- 2 coiffeurs
- 1 bureau de poste
- 1 marché les mercredis et samedis matins

Les transports

- 3 lignes des bus STGA desservent la commune, avec des passages réguliers.
La ligne D favorise les déplacements aussi les dimanches et les jours fériés. Un des quartiers de Saint Michel n'est pas desservi, il s'agit des « hauts de Chantoiseau »
- une autre ligne de bus du réseau Citram/Véolia permet des déplacements jusqu'à Chateauneuf
- un taxi a son adresse de stationnement à Saint Michel.

En 2012, l'indice de l'état social (précarité, revenus, habitat, démographie) de la commune calculé par le Grand Angoulême est de 162 soit 5ème en terme de difficultés sur 17 communes de l'agglomération. Elle est considérée comme une commune avec des fragilités caractérisée avec une population à revenus globalement faibles, avec la présence de populations très précaires, de jeunes et de personnes âgées, avec un parc social important et une forte vacance.

En 2013, il y a une amélioration de la situation de Saint Michel notamment avec une baisse du chômage mais il y a une précarisation de la population et des personnes isolées.

3. Recueil de la parole des habitants

Le groupe de travail chargé de recueillir la parole des habitants, les données chaudes a élaboré une grille d'entretien reprenant les thématiques que nous voulions développer pour le diagnostic.

Grille d'entretien pour les habitants de Saint Michel

1) Que pensez-vous de la vie à Saint Michel ?

Atouts :

Faiblesses :

Quelles pourraient être les améliorations à apporter ? Quelles sont vos attentes ?

2) Quel est votre avis sur les thèmes suivants, à Saint Michel :

- La jeunesse :
- Le logement :
- L'emploi et le chômage :
- Les nouvelles technologies :
- La famille, l'enfance, la petite-enfance :
- le « vivre ensemble » :

Pensez-vous pouvoir changer certaines situations ? Comment ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous laisser vos coordonnées, pour que nous puissions vous faire part des résultats, vous demander votre avis et vous faire participer à l'élaboration de notre nouveau projet associatif :

Des lieux ou événements ont été choisis pour conduire ces entretiens qui ont été réalisés par des bénévoles, des administrateurs et des salariés. Selon l'accueil ou le manque de disponibilité des habitants, des micros-trottoirs ont aussi été réalisés pour obtenir plus de ressentis.

63 personnes ont pu donner leur avis lorsque nous avons été à leur rencontre : à la fête du printemps de la MJC CS, à la sortie des écoles, au marché et lors du « diagnostic en marchant » de la résidence des poètes à l'initiative du bailleur social et de la municipalité.

Synthèse des entretiens

Le logement-l'habitat

Il n'y a pas de maisons en location proposées par les bailleurs sociaux. L'offre locative dans le parc privé est trop chère.

Une grande partie des personnes sont satisfaites de leur logement.

La famille-l'enfance-la petite enfance

Pour plusieurs personnes, il y a un manque de possibilités de garde pour la petite enfance, d'accueil collectif : crèche, halte-garderie.

Il y a un manque de moyens humains pour les activités et les services (ALSH, TAP) mais d'autres sont satisfaisants (écoles)

Il manque un lieu d'accueil enfants-parents et une bibliothèque.

La jeunesse

Les locaux de l'espace jeunes doivent être améliorés.

Il n'y a pas de jeunes dans la rue, pas de bruits ou de détériorations.

Au City stade, ce sont des jeunes extérieurs à Saint Michel.

Il n'y a pas assez d'activités pour eux.

Le secteur géographique - le cadre de vie – les services

La commune est bien située, à proximité d'Angoulême, de l'hôpital. Il y a des commerces et des médecins. Par contre, la poste n'est ouverte que le matin.

Il manque des aires de jeux à côté du collège et à la résidence des poètes.

Les trottoirs sont étroits au centre bourg. Cela pose un problème de sécurité routière.

Pour beaucoup la commune est tranquille, calme mais il y a des quartiers plus délaissés.

L'emploi-le chômage

A Saint Michel, il n'y a pas d'emploi sur le secteur, c'est une ville dortoir. On peut y vivre mais pas y travailler. Il y a moins d'emplois qu'auparavant, beaucoup de personnes sans emplois, dans la précarité.

Le vivre ensemble / les animations

Les lieux d'animation ou les manifestations devraient être développés pour apprendre à se connaître. Il y a un manque de communication sur ce qui se passe à Saint Michel.

Des avis différents ont été exprimés selon les quartiers : pour certains chacun vit chez soi et il n'y a pas de relations entre voisins. Pour d'autres, tout le monde se connaît et il y a de la solidarité et une fête des voisins dans leur quartier.

Les gens du voyage ne sont pas intégrés, il y a de la discrimination.

Les nouvelles technologies

Il y a des problèmes de débit à Saint Michel. De plus beaucoup de personnes ne connaissent pas l'EPN et pour celles qui fréquentent le lieu, leur avis est très positif. Certains seniors ne sont pas intéressés ou d'autres ont très peu de connaissances n'osant pas faire la démarche pour s'initier.

Premières pistes sur des axes d'intervention

Propositions d'habitants :

- Améliorer les relations de voisinage
- Prévoir des moyens de transport adaptés aux seniors
- Créer des aires de jeux pour les enfants, des sentiers aménagés
- Dynamiser la commune et plus d'activités pour le 3ème âge
- Créer un réseau de mamans pour la garde des enfants, l'entraide
- Favoriser l'installation de familles
- Développer plus les activités, les animations pour tout public, pas que pour les précaires pour plus de mixité.
- Améliorer les espaces existants de la MJC CS : épicerie sociale, RAM, ALSH..

4. Atouts et faiblesses du territoire – Enjeux repérés

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Une très bonne situation géographique de la commune à proximité d'Angoulême - Des lignes régulières de bus - Un patrimoine architectural et un environnement valorisé (centre ville, parc de Chantoiseau avec des aires de jeux) - De nombreux équipements, commerces, services - La commune est paisible où il fait bon vivre - Le nombre d'associations dans divers domaines est important facilitant la création et le développement de liens sociaux - Les établissements scolaires permettent la scolarité des enfants jusqu'au collège - Le chômage des jeunes a diminué - La population vieillissante est une vraie ressource par leur expérience, savoir-faire et l'engagement bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Les transports sont inadaptés pour les déplacements des plus âgés - Quelques quartiers sont plus délaissés - Il n'y a pas d'accueil collectif pour les enfants de 0 à 3 ans, pas de possibilités de garde d'enfants pour des parents ayant des horaires atypiques - Certains habitants, des gens du voyage ou d'origine étrangère, subissent des discriminations - Il y a un manque de communication sur les animations et manifestations réalisées sur la commune. Le partenariat inter associatif est trop limité - Les locaux associatifs sont insuffisants et non satisfaisants pour l'accueil des publics notamment des enfants - La précarisation des retraités augmente et l'isolement des personnes âgées doit être pris en compte - Il y a un fort solde migratoire liés à certains logements inadaptés, un manque de terrains et trop de logements vacants

Enjeux repérés :

- Accroître l'attractivité du territoire**
- Prendre en compte le vieillissement de la population**
- Améliorer le « vivre ensemble » à Saint Michel**
- Prendre en compte la précarité d'une partie de la population de ce territoire**
- Permettre aux enfants et aux jeunes de bien grandir à Saint Michel**
- Développer l'accès aux nouvelles technologies pour tous**

V. Le projet social 2015-2018

1. Valeurs et missions de la MJC Centre social

1.1. Les valeurs de référence

L'action du centre social prend appui sur des valeurs qui sont formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de juin 2000.

La dignité humaine : Reconnaître la liberté et la dignité de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels. Est précisé dans la charte que la reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

La solidarité : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

La démocratie : Opter pour la démocratie, c'est pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

1.2. Les missions de la MJC Centre Social

La circulaire de la CNAF n° 2012-13 relative à l'animation de la vie sociale contribue à réaffirmer les missions des centres sociaux et socioculturels :

- **Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale** : il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets** : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

La circulaire spécifie que l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Par ailleurs la circulaire relative à l'animation sociale identifie des missions complémentaires, renforçant la fonction d'accueil :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations. L'accueil basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une-des personnes qualifiées, l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.
- Mettre en œuvre une organisation et/ou plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Dans le cadre du projet familles, il s'agit pour les centres sociaux de développer des actions collectives visant à répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire, soutenir les familles dans leurs rôles parentaux et valoriser les compétences parentales.

Le projet social de la MJC Centre Social s'inscrit dans ce cadre éthique et opérationnel. La démarche participative et partenariale s'appuie sur ces valeurs et missions.

2. Méthodologie d'élaboration du projet social – axes prioritaires

Pour le renouvellement du projet social, à partir de l'évaluation, du diagnostic et des enjeux repérés, plusieurs temps de réflexion, d'échanges ont été organisés pour définir dans un premier temps les axes prioritaires du nouveau projet.

Dans un deuxième temps, les objectifs généraux, opérationnels et un plan d'action ont été élaborés.

En dehors des réunions de l'équipe salariés et les membres du Conseil d'Administration, deux réunions avec les habitants, bénévoles, administrateurs, partenaires et salariés ont été organisées.

1ère réunion avec l'appui de la fédération des centres sociaux :

40 participants ont été répartis en 6 groupes thématiques sur les enjeux, selon le choix de chacun. Il s'est agi de définir par groupe 4 axes prioritaires.

Après un temps d'échanges, de débats et de définition des axes prioritaires, nous avons utilisé un outil de vote afin qu'individuellement chaque personne présente puisse noter (anonymement) chaque axe en fonction de ses priorités et la capacité de la MJC Centre Social pour mettre en œuvre les propositions. Des tendances ont été dégagées.

2ème réunion : Les résultats des axes du nouveau projet ont été validés et déclinés, par groupe, en objectifs généraux, opérationnels et pistes d'actions : continuité, amélioration des actions existantes et propositions de nouvelles actions.

Ensemble des propositions des axes d'intervention

Mettre une note dans les 2 colonnes pour chaque ligne

Choix entre : 4 2 -2 -4

Les enjeux repérés	Les propositions d'axes d'intervention : « D'ici 2018, »	C'est un axe prioritaire ...	La MJC CSC a ou peut avoir la capacité d'agir dessus
Attractivité du territoire : Rééquilibrage de la population, animation, culture, histoire	<p>1. Il faut réussir à mettre en place une stratégie d'animation par une dynamique et coopération associative</p> <hr/> <p>2. Il faut réussir à organiser le territoire pour les déplacements doux (marche-pied, vélo, poussettes) et connexions pour randonnées avec autres communes</p> <hr/> <p>3. Il faut réussir à conserver le marché comme lieu de vie sociale et conserver la présence des commerces</p> <hr/> <p>4. Il faut réussir à mieux penser la communication et favoriser la participation aux programmations culturelles hors communes</p> <hr/>		

Viellissement de la population	<p>5. Il faut réussir à maintenir un centre de santé à Saint Michel</p> <hr/> <p>6. Il faut réussir à prendre soins les uns des autres (liens de voisinage)</p> <hr/> <p>7. Il faut réussir à faire en sorte que les personnes âgées côtoient et aident les autres générations</p> <hr/> <p>8. Il faut réussir à aménager la ville pour les personnes âgées</p> <hr/>		
Vivre ensemble à Saint Michel : Isolement, mixité sociale, voisinage	<p>9. Il faut réussir à renforcer les liens de proximité, aller vers les gens isolés</p> <hr/> <p>10. Il faut réussir à améliorer les relations de voisinage dans certains quartiers</p> <hr/> <p>11. Il faut réussir à lutter contre les discriminations, les communautarismes</p> <hr/> <p>12. Il faut réussir à réduire les problèmes de mobilité</p> <hr/>		
Précarité sur le territoire : Gestion de la vie quotidienne...	<p>13. Il faut réussir à rompre l'isolement des personnes en situation de précarité</p> <hr/> <p>14. Il faut réussir à redonner la confiance en soi et l'estime de soi</p> <hr/> <p>15. Il faut réussir à redonner l'envie et la motivation de faire des choses</p> <hr/> <p>16. Il faut réussir à ce que les gens se sentent utiles en étant écoutés et impliqués</p> <hr/>		
Grandir à Saint Michel : Enfance, jeunesse, parentalité	<p>17. Il faut réussir à diversifier et développer les modes d'accueil des 0-17 ans</p> <hr/> <p>18. Il faut réussir à valoriser l'image des jeunes sur la commune</p> <hr/> <p>19. Il faut réussir à donner aux jeunes l'envie de s'impliquer sur la commune</p> <hr/> <p>20. Il faut réussir à rendre acteurs les habitants de la commune</p> <hr/>		
L'accès aux nouvelles technologies pour tous	<p>21. Il faut réussir à communiquer sur l'existence de l'EPN</p> <hr/> <p>22. Il faut réussir à avoir un local adapté</p> <hr/> <p>23. Il faut réussir à repérer l'EPN sur la commune</p> <hr/> <p>24. Il faut réussir à diversifier les différents projets</p> <hr/>		

Priorisation des propositions : Projet social 2015 - 2018

Les propositions à mettre en œuvre et la capacité de la MJC CS à agir dessus (par ordre de priorité) :

Proposition 9 / Renforcer les liens de proximité, aller vers les gens isolés (170)

Proposition 11/ Lutter contre les discriminations et les communautarismes (168)

Proposition 1/ Mettre en place une stratégie d'animation par une dynamique et coopération associative (158)

Proposition 7/ Faire en sorte que les personnes âgées côtoient et aident les autres générations (154)

Proposition 17/ Diversifier et développer les modes d'accueil des 0-17 ans (152)

Proposition 13/ Rompre l'isolement des personnes en situation de précarité (150)

Proposition 21/ Communiquer sur l'existence de l'EPN (150)

Proposition 15/ Redonner l'envie et la motivation de faire des choses (144)

Proposition 6/ Prendre soins les uns des autres (liens de voisinage) (142)

Proposition 16/ Réussir à ce que les gens se sentent utiles en étant écoutés et impliqués (140)

Proposition 20/ Rendre acteurs les habitants de la commune (136)

Proposition 18/ Valoriser l'image des jeunes sur la commune (126)

Proposition 24/ Diversifier les différents projets d'accès aux nouvelles technologies (122)

Proposition 4/ Réussir à mieux penser la communication et favoriser la participation aux programmations culturelles hors communes (122)

Proposition 14/ Redonner la confiance en soi et l'estime de soi (120)

Proposition 10/ Améliorer les relations de voisinage dans certains quartiers (106)

Proposition 23/ Repérer l'EPN sur la commune (100)

Proposition 22/ Avoir un local adapté pour l'EPN (76)

Les propositions importantes dont il faut trouver les moyens de mise en œuvre :

Proposition 12/ Réduire les problèmes de mobilité (74)

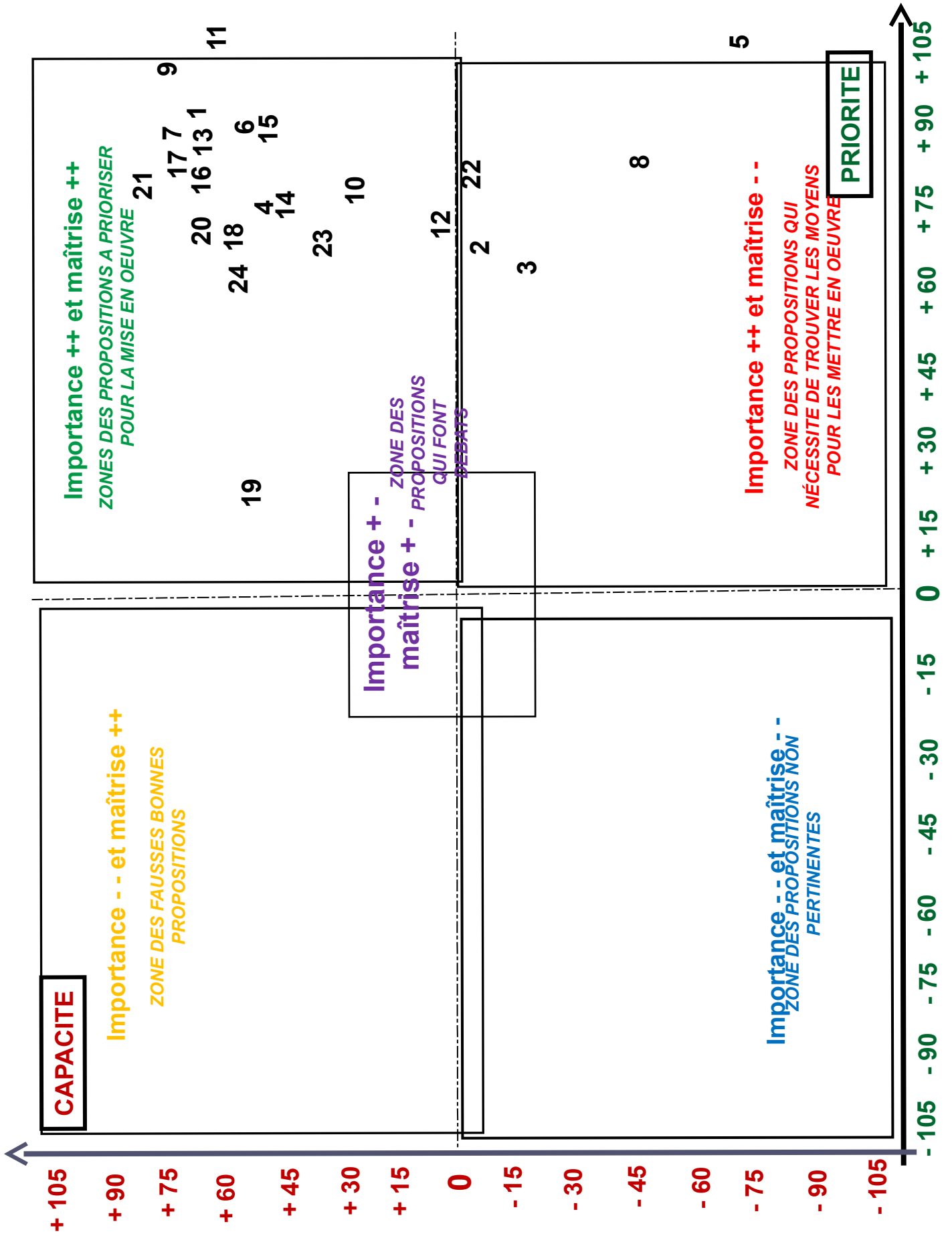
Proposition 19/ Donner aux jeunes l'envie de s'impliquer sur la commune (74)

Proposition 2/ Organiser le territoire pour les déplacements doux (marche-pied, vélo, poussettes) et connexions pour randonnées avec autres communes (62)

Proposition 3/ Conserver le marché comme lieu de vie sociale et conserver la présence des commerces (46)

Proposition 5/ Maintenir un centre de santé à Saint Michel (38)

Proposition 8/ Aménager la ville pour les personnes âgées (26)



3. Orientations - objectifs du projet social 2015-2018

Rompres l'isolement en renforçant le développement des liens sociaux, familiaux et intergénérationnels en prenant particulièrement en compte la population vieillissante

Lors de la définition des axes prioritaires, la création de liens sociaux et le besoin de plus de solidarité sont apparus comme essentiels pour les participants. Comme indiqué dans la circulaire CNAF de 2012, l'objectif global des centres sociaux est bien de rompre l'isolement.

Pour répondre à cette orientation du projet, nous devons aller à la rencontre des habitants, vers les plus isolés, les accompagner pour qu'ils puissent s'inscrire aussi dans des actions collectives valorisantes et épanouissantes.

Il faudrait aussi faire en sorte que les habitants puissent devenir des acteurs solidaires dans les liens de proximité, de voisinage, d'entraide intergénérationnelle.

Lutter contre les discriminations, les communautarismes et favoriser la mixité sociale, interculturelle

Cette problématique n'a pas été prise en compte dans la phase de diagnostic de territoire. Cependant, les habitants de Saint Michel ont soulevé cette question lors du recueil des points de vue sur le territoire. Cette préoccupation est bien partagée car c'est un axe prioritaire retenu.

Lutter contre les discriminations liés aux origines c'est promouvoir l'égalité de traitement. C'est reconnaître les droits de chacun, c'est veiller à faire respecter ces droits. Il faut tout d'abord comprendre et reconnaître l'enjeu

Nous allons devoir dans un premier temps vérifier les représentations et les savoirs de chacun sur ce sujet et proposer une (des) formation(s). Une étape d'auto diagnostic sur nos pratiques internes, notre fonctionnement sera nécessaire (accueil, activités).

Puis nous pourrons aller vers l'extérieur pour interpellier et mettre en débat cette question, avant d'envisager des temps conviviaux pour une meilleure connaissance des cultures de chacun.

Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir

Le pouvoir d'agir c'est la possibilité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, leurs proches, les groupes auxquels elles s'identifient (Yann Le Bossé) Développer le pouvoir d'agir c'est passer d'un sentiment d'impuissance à la possibilité d'agir sur ce qui compte pour soi.

Même si cette notion est proche de la participation, elle se différencie par la maîtrise des objectifs, des moyens, des personnes associés (et non définis par d'autres). Cela présuppose un accompagnement des groupes aussi différent basé sur la facilitation.

Mettre en place une stratégie d'animation de la commune par une dynamique et une coopération associative

La MJC Centre Social de Saint Michel apporte un soutien administratif, logistique, prêt de matériel à quelques associations locales. Ce soutien aux associations reste encore peu connu, l'information doit être renforcée sur cette mission.

Le partenariat inter-associatif étant limité, nous souhaitons contribuer au dynamisme de la vie associative, aux côtés de la commune, en développant les initiatives partenariales, en s'appuyant sur des événements, des manifestations et en améliorant la communication.

Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants-des jeunes, contribuer à leur éducation et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux

Afin de favoriser l'éveil des jeunes enfants, l'épanouissement des enfants et des jeunes, leur permettre d'accéder à plus d'autonomie et proposer aux familles des services d'accueil de qualité, nous souhaitons maintenir, développer une offre d'accueil et d'activités ludiques, éducatives diversifiée. Il nous apparaît aussi intéressant d'entamer une réflexion avec les acteurs concernés (dont les parents) à un accueil collectif de la petite enfance, favorisant la pré-socialisation.

L'implication des familles dans les projets les concernant et répondant à leurs besoins et envies sera aussi une priorité du projet social.

Permettre l'accès aux nouvelles technologies pour tous

Selon le CREDOC, les inégalités d'accès aux nouvelles technologies diminuent. La fracture qui persiste est essentiellement générationnelle : les plus anciens restent souvent à l'écart d'un univers dont ils ne voient pas vraiment l'utilité.

L'usage permanent de la référence à Internet et aux réseaux sociaux est en décalage avec la réalité sociale, notamment pour les plus âgés et les plus modestes. Parmi les victimes de la fracture numérique, le diplôme reste un marqueur fort. 80% des non diplômés (en partie des personnes âgées mais pas uniquement) n'accèdent jamais au web.

Nous souhaitons faciliter l'accès aux nouvelles technologies et favoriser l'accès aux droits.

1. Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels en prenant particulièrement en compte la population vieillissante

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
1.1 Créer des liens de proximité et aller vers les gens isolés et/ou en situation de précarité	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la rencontre entre habitants des différents quartiers - Proposer un accompagnement, des orientations face aux problématiques repérées - Renforcer les partenariats notamment avec le CCAS 	<ul style="list-style-type: none"> -Dynamique d'entraide intergénérationnelle -Plus de solidarité -Amélioration des relations de voisinage -Rupture de l'isolement des personnes - Développement du réseau partenarial concerné 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueils - Communication - Accompagnement social individualisé (co-accompagnement avec partenaires sociaux) - Fête des voisins - Permanences pour l'accompagnement individuel en lien avec l'EPN (démarches administratives, cv...) sur certains quartiers - Commission « Bien vieillir » en partenariat avec la municipalité
1.2 Proposer des actions collectives adaptées aux attentes et aux publics notamment les plus précaires et favoriser l'épanouissement de tous	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la mobilité des jeunes et des seniors en proposant un transport adapté - Faciliter l'accès aux droits pour tous - Rompre l'isolement social par la participation à des ateliers collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> -Développement de liens sociaux, intergénérationnels - Accès à l'information sur les droits - Accès à plus d'autonomie - Acquisition de savoirs, savoir-faire 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers épicerie sociale - Ateliers « éconovie » et parentalité (« Coloc » projet multipartenarial) - Formations EPN - Courses, sorties en mini-bus ou autre moyen de transport - Réunions d'informations collectives (droits des seniors) - Activités de loisirs

1. Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels en prenant particulièrement en compte la population vieillissante (suite)

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
1.3 Développer les actions de solidarité	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'entraide intergénérationnelle - Valoriser et développer le bénévolat 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de l'engagement bénévole - Valorisation des compétences et savoirs des habitants - Rupture de l'isolement - Rapprochement écoles-familles - Changement du regard des parents par rapport aux apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Épicerie sociale (solidaire) - CLAS enfants/jeunes - Formation des bénévoles - Actions d'autofinancement - CLAS pour les jeunes délocalisé (résidence des poètes) - Visites/lectures (intervention lire et faire lire) - Co-voiturage

2. Lutter contre les discriminations, le communautarisme et favoriser la mixité sociale, interculturelle

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
2.1 Valoriser les différentes cultures sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une meilleure connaissance des cultures, des ethnies - Délivrer des messages sur la tolérance 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture culturelle - Mixité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Expos à la MJC CS (ex : ATD quart monde) et à délocaliser (Mairie, écoles, RAM, ALSH, Espace Famille...)
2.2 Favoriser la tolérance face aux différences et promouvoir le principe d'égalité	<ul style="list-style-type: none"> - Former et informer sur les discriminations et le principe d'égalité - Développer les partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement politique affirmé - Égalité de traitement de l'ensemble de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations - Auto-diagnostic et amélioration modalités de l'accueil, du fonctionnement, des instances de l'association - Projet interculturel avec les centres sociaux de Basseau et de la Grande Garenne - Projets avec centres sociaux comme ceux des gens du voyage - Débats ou animations sur les discriminations et la laïcité
2.3 Faire vivre des expériences positives communes	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les compétences et savoir-faire des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Changement de regards - Développement de liens interculturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers cuisine - Soirées culturelles (ex:zigane) - Échanges de savoirs

3. Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
3.1 Être à l'écoute des habitants, de leurs demandes, de leurs attentes et repérer des potentialités, et/ou des problématiques similaires	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les informations des habitants (attentes, besoins, demandes) et pouvoir les retransmettre (bénévoles et salariés) - Recenser les besoins des familles - Permettre l'accueil de tous 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prise en compte d'une partie de la population - Expression facilitée 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueils existants sur les différents locaux - Prévoir une meilleure accessibilité (Logis, RAM) - Horaires adaptés (RAM, ALSH, secteur familles) - Communication à renforcer - Posture – formation - Outils pour l'accueil (pour recenser et faire des retours) - Enquête/Questionnaires/Actions hors les murs/Micro-trottoirs - Partenariat avec la commune concernant les nouveaux habitants
3.2 Donner l'envie aux habitants et créer une dynamique favorisante	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des temps festifs, conviviaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de plaisir à partager des temps communs - Dynamique d'engagement dans des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Repas, soirées...

3. Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir (suite)

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
3.3 Faire émerger et accompagner les projets	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer des demandes, des besoins similaires - Aider les habitants à s'organiser - Accompagner les habitants pour la réalisation de leurs projets - Être passeur-relais 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience de la possibilité d'agir - Demandes collectives prises en compte - Valorisation des ressources et potentiels de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectif « Atout Age » - Vie associative : redynamisation de commissions thématiques ouvertes à tous - REAAP - Groupes projets en fonction des attentes, envies, besoins communs repérés
3.4 Valoriser le vieillissement comme ressource du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le bénévolat des seniors 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication renforcée des seniors dans la vie de la MJC Centre Social et dans la gouvernance - Rupture de l'isolement des seniors et développement des liens sociaux, intergénérationnels - Valorisation de l'expérience et savoir-faire des seniors 	<ul style="list-style-type: none"> - Livret d'accueil - Animation d'activités de loisirs - Bénévolat (CLAS, épicerie sociale)

4. Mettre en place une stratégie d'animation de la commune par une dynamique et une coopération associative

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
4.1 Renforcer le partenariat inter associatif en partenariat avec la municipalité	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les initiatives inter-associatives - S'appuyer sur des événements des manifestations - Améliorer la communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'information inter-associative - Dynamisation de l'animation de la commune - Développement des liens inter-associatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Fête de la musique - Fêtes du collectif « Atout Age » - Programmations coordonnées - Bar associatif - Manifestations communes
4.2 Être identifiés comme association d'animation pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à mieux se connaître - Être mieux repérés - Mieux communiquer sur le projet de la MJC CS : vision partagée 	<ul style="list-style-type: none"> - Mixité sociale - Meilleure connaissance du rôle, des missions et des complémentarités de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> - Journal tous les trimestres - Plaquette de rentrée incluant une information sur le projet de la MJC CS synthétique et adapté à la compréhension de tous - Signalétique - Repérage : Slogan/Fanion - Posture
4.3 Soutenir les associations	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les associations dans leurs démarches (création, secrétariat, communication) - Prêt de matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage par les associations de la fonction d'aide et de soutien de la MJC CS - Augmentation des demandes pour ce type d'accompagnement et de soutien 	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt matériel audiovisuel - Photocopies, aide à la conception de documents de communication - Transmission d'une liste des services et du matériel pouvant être prêté aux associations

5. Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants- jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
5.1 Améliorer la qualité des services déjà existants 0-17 ans et apporter des réponses pour l'accueil et l'éveil des 0-3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Entamer une réflexion concernant la nécessité d'un accueil collectif 0-3 ans - Permettre aux parents de rompre leur isolement et de rencontrer d'autres parents et les faire participer au fonctionnement et à l'amélioration des services - Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes par l'organisation d'activités ludiques, éducatives diversifiées 	<ul style="list-style-type: none"> - Locaux adaptés - Adaptation des services par rapport aux préoccupations, aux besoins éducatifs exprimés par les parents - Diversité des activités proposés en fonction des besoins et des âges des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - RAM - ALSH multi sites 3-17 ans - Lieu de rencontre convivial parents, enfants, ados - Locaux adaptés en fonction des âges et dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité
5.2 Accompagner et valoriser les familles dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la communication sur l'existence et les actions du REAAP - Déterminer des stratégies pour mobiliser plus de parents - Renommer le REAAP pour qu'il soit accessible à tous - Permettre aux familles de partager des temps de loisirs avec leurs enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la mobilisation des parents - Meilleure prise en compte des attentes des familles - Plus d'échanges intra-familiaux en favorisant le changement d'environnement en sortant des préoccupations du quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> - Café des parents à délocaliser - Sorties familles - Vacances familles - Aller vers les parents (Écoles, Collège, ALSH) - Lieu spécifique REAAP - Sorties familles intersecteurs

5. Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants- jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux (suite)

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
5.3 Dynamiser le REAAP	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une programmation attrayante - S'ouvrir aux autres REAAP - Prendre en compte particulièrement les parents des adolescents - Renforcer la transversalité intersecteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des parents dans les projets les concernant - Renforcement du partenariat - Prise en compte des attentes et préoccupations des parents quel que soit l'âge des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Soirées/débats à thème - Actions avec le collège/ Débats à thème - Projets communs et transversaux avec mise en place de réunions des responsables de secteurs
5.6 Diversifier, améliorer l'accueil des 12-17 ans et prendre en compte les 18-25 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des plages horaires d'accueil différentes en fonction des âges et des besoins - Rendre attractif le secteur jeunesse - Accompagner les projets de jeunes - Proposer des actions de prévention (conduites à risques) - Développer les partenariats avec les autres secteurs jeunesse et les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la fréquentation du secteur jeunes - Meilleure prise en compte des désirs des jeunes et valorisation des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - ALSH : accueil jeunes - Actions de prévention - Recensement des attentes des jeunes et accompagnement pour la réalisation des projets

6. Permettre l'accès aux nouvelles technologies pour tous

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats/Effets attendus	Actions existantes (continuité/amélioration) Propositions de nouvelles actions
6.1 Repérer l'EPN sur la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur l'existence de l'EPN - Renommer le lieu (point multimédia) 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification par tous de l'EPN 	<ul style="list-style-type: none"> - Signalisation adaptée - Réalisation d'une plaquette
6.2 Avoir un local adapté et décentraliser certaines actions de l'EPN	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à un lieu adapté avec une position géographique stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement vers une partie de la population n'ayant pas accès aux services de l'EPN 	<ul style="list-style-type: none"> - Séances d'initiation informatique sur certains quartiers
6.5 S'adapter aux différents publics et diversifier les projets d'accès aux nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux demandes et besoins des habitants en organisant des temps collectifs et/ou en ayant une approche individuelle - Favoriser l'accès aux droits 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à plus d'autonomie par rapport aux nouvelles technologies - Développement de la créativité avec l'outil multimédia 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet photos, blog cuisine - Formations/Initiations (site EPN) - Projet jeunes « jeu click » - Accompagnement pour les démarches administratives numériques

Liste des fiches actions

L'animation globale/le développement social local

- n° 1 : L'accueil/La communication
- n° 2 : Dynamisation de la vie associative
- n° 3 : L'animation de la vie locale / le soutien aux associations
- n° 4 : Les débats/les expos/les manifestations contre les discriminations

Le secteur Petite enfance/ Enfance/ Jeunesse

- n° 5 : Le RAM
- n° 6 : L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3-12 ans
- n° 7 : L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 12-17 ans
- n° 8 : L'accueil périscolaire primaire et maternel
- n° 9 : L'accompagnement de projets de jeunes et la prévention
- n° 10 : L'accompagnement à la scolarité des enfants / Le CLAS primaire
- n° 11: L'accompagnement à la scolarité des jeunes / Le CLAS collège
- n° 12 : La pause méridienne au collège

Le secteur adultes/familles/séniors

- n° 13 : L'épicerie sociale
- n° 14 : Le projet « restauration de l'estime de soi »
- n° 15 : Les ateliers cuisine et la pratique sportive
- n° 16 : Les projets du collectif « Atout âge »
- n° 17 : Les informations collectives séniors
- n° 18 : Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- n° 19 : Les sorties familles
- n° 20 : Les vacances familles
- n° 21 : Les animations adultes
- n° 22 : Les actions d'autofinancement : bourses, vide grenier solidaire
- n° 23 : L'accompagnement social individualisé

- n° 24 : Les activités de loisirs adultes/enfants
- n° 25 : L'Espace Public Numérique (EPN)

- n° 26 : Le bien vieillir : prise en compte de la population des séniors

Fiche action n° 1

Intitulé : L'accueil / La communication

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

La fonction d'accueil est une des missions essentielles des centres sociaux. La MJC Centre Social de Saint Michel souhaite assurer cette fonction sur les différents lieux d'accueil afin d'informer, d'orienter et recenser les besoins, les envies/attentes des habitants, des familles.

Orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels
- Valoriser les ressources et compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir

Objectifs spécifiques de l'action :

- Permettre un accueil de tous et de qualité
- Proposer un accompagnement, des orientations face aux problématiques repérées
- Faciliter l'accès à l'information pour les habitants, l'accès aux droits
- Recueillir les informations des habitants et pouvoir les retransmettre
- Recenser les besoins, attentes, ressources des habitants
- Améliorer la communication et la diffusion de l'information sur nos actions auprès des habitants, des partenaires
- Être mieux repérés par les habitants

Public visé :

Tous publics

Partenaires de l'action :

- CAF
- Mairie de St Michel : information et relais d'information pour les nouveaux habitants
- Fédération des centres sociaux, mise à disposition d'un service civique ayant une mission axée sur la communication

Fonctionnement :

Accueils : Logis de Chantoiseau, ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi
Espace famille, Espace enfance, Espace jeunes, RAM, EPN horaires variables selon le fonctionnement de chaque secteur.

Moyens :

Humains : Ensemble des salariés et des bénévoles de l'association

Matériels : Outils pour recenser les besoins et les attentes des habitants sur chaque lieu d'accueil, aménagements adaptés sur les différents lieux

matériel informatique, programmes réguliers, plaquette de rentrée, journal trimestriel.

Financiers : Commune - CAF

Évaluation :

Harmonisation d'une qualité d'accueil et d'écoute sur chaque lieu :

Nombre de problématiques repérées et réponses apportées (internes ou orientations)

Nombre de personnes accueillies selon les différents besoins exprimés

Nombre de personnes accueillies selon les attentes et les envies

Mises en relation, projets accompagnés

Meilleur repérage du projet, des actions et des services de l'association sur la commune

Perspectives et développement :

- Aller aussi vers les habitants en faisant des enquêtes, des actions hors les murs, des reportages pour faciliter l'expression de tous
- Envisager des temps de formation salariés et bénévoles
- Créer un site internet

Fiche action n° 2

Intitulé : Dynamisation de la vie associative

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Il nous est apparu nécessaire de mettre en place des instances intermédiaires associant l'ensemble des acteurs de terrain (habitants, adhérents, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires) sur des thématiques correspondant aux orientations du projet social. Ces commissions

Orientation du projet social :

- Valoriser les ressources et compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir

Objectifs spécifiques de l'action :

- Redynamiser la vie associative
- Multiplier les espaces d'échanges favorisant l'information, la proposition de projets, la régulation et l'évaluation des actions
- Encourager la participation de nouveaux bénévoles et valoriser les bénévoles déjà impliqués
- Faciliter la prise de décision et l'engagement associatif
- Informer le Conseil d'Administration des réflexions, propositions et projets de chaque commission

Public visé :

Commissions ouvertes à tous

Partenaires de l'action :

- CAF
- Mairie de St Michel
- Associations de la commune

Fonctionnement :

Organisation de 4 commissions : Communication, éducation et parentalité, solidarité, animation de la vie locale

Moyens :

Humains : Un binôme administrateur et salarié référents pour chaque commission

Financiers : Commune - CAF

Évaluation :

Nombre de nouveaux habitants, partenaires sur les commissions

Nombre de nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration

Régularité des rencontres pour chaque commission

Type de rencontres et sujets traités : fonctionnement et amélioration des services, projets, régulation...

Perspectives et développement :

- Constitution de groupes projets sur des thématiques partagées par des habitants

Fiche action n° 3

Intitulé : L'animation de la vie locale/le soutien aux associations

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Face au constat d'un manque de travail partenarial inter-associatif et d'un manque d'information sur les services que la MJC CS propose aux associations, nous souhaitons plus soutenir les initiatives et les associations locales tout en développant des projets communs impulsés avec l'aide de la commune.

Orientation du projet social :

- Mettre en place une stratégie d'animation de la commune par une dynamique et une coopération associative

Objectifs spécifiques de l'action :

- Renforcer le partenariat inter-associatif
- Être identifiés comme association d'animation pour tous
- Soutenir les associations
- Développer des complémentarités entre les partenaires

Public visé :

Habitants de Saint Michel, associations

Partenaires de l'action :

Monde associatif local, commune de Saint Michel

Fonctionnement :

Aide et soutien aux associations : prêt de matériel, aide à la conception de documents, photocopies...

Mise à disposition d'une information sur les services aux associations

Participation à la commission municipale vie associative pour des projets communs et une programmation coordonnée

Co-organisation de manifestations ou d'événements : fête de la musique, culture en aggro..

Organisation de temps conviviaux pour échanger : bar associatif

Moyens :

Humains : L'équipe salariée et les bénévoles de la MJC CS

Matériels : Matériel audio-visuel, plaquette d'information, supports pour être mieux repérés : signalétique, fanion...

Financiers : Commune

Évaluation :

- Meilleure connaissance des acteurs associatifs
- Projets communs en augmentation
- Nombre de services rendus aux associations
- Modification de l'image de la MJC CS
- Augmentation du nombre d'habitants participant aux manifestations

Perspectives et développement :

Développement d'actions concertées sur le territoire

Fiche action n° 4

Intitulé : Les débats/les expos/
les manifestations contre les discriminations

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Lors du diagnostic élaboré dans le cadre du renouvellement du projet social, nous avons recueilli la parole des habitants, ils nous ont fait part de la discrimination perçue notamment envers les gens du voyage et la population d'origine étrangère à la résidence des poètes. Cela a été partagé par les personnes qui ont défini les axes prioritaires du projet social.

Orientation du projet social :

- Lutter contre les discriminations, le communautarisme et favoriser la mixité sociale, interculturelle

Objectifs spécifiques de l'action :

- Valoriser les différentes cultures sur le territoire
- Favoriser la tolérance face aux différences et promouvoir le principe d'égalité
- faire vivre des expériences positives communes

Public visé :

Les habitants de Saint Michel

Partenaires de l'action :

Commune, associations de Saint Michel, centres sociaux spécifiques (gens du voyage), fédération des centres sociaux, centres sociaux de Basseau et de la Grande Garenne, tout partenaire « ressource » (Toit du monde à Poitiers...)

Fonctionnement :

Auto-diagnostic et amélioration des modalités de l'accueil, du fonctionnement de la MJC Centre Social

Temps de formation à définir pour les salariés et les bénévoles

Débats/interventions sur les discriminations et la laïcité à programmer

Expositions

Échanges interculturels : Projet avec Basseau et la Grande Garenne

Echanges de savoir-faire et temps festifs : ateliers cuisine, soirées culturelles

Lieux de l'activité :

Locaux de l'association et plusieurs lieux pour les expos (écoles, Mairie...)

Moyens :

Humains : L'équipe salariée et les bénévoles de la MJC CS, intervenants spécialisés

Matériels : Expos, matériel de cuisine

Évaluation :

- Amélioration du fonctionnement de la MJC CS
- Formations engagées : nombre de participants bénévoles, salariés
- Nombre d'expositions, nombre de visiteurs
- Débats mis en place, nature des échanges
- Projets mis en place, type et nombre de partenariats engagés

Perspectives et développement :

Contribuer à permettre un changement de regard des habitants vis à vis de la population discriminée et améliorer le vivre ensemble sur la commune

Fiche action n° 5

Intitulé : Relais Assistantes Maternelles

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Le relais Assistantes maternelles de Saint Michel « Les p'tits mousses » a ouvert le 1er juillet 2010.

C'est un lieu d'information, d'échange et d'écoute pour l'accueil du jeune enfant.

Orientation(s) du projet social :

Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux :

En améliorant la qualité des services déjà existants et en apportant des réponses pour l'accueil des 0-3 ans,

En accompagnant et en valorisant les familles dans leur rôle éducatif.

Objectifs spécifiques à l'action:

- Permettre aux familles de pouvoir concilier vie familiale et professionnelle.
- Rompre l'isolement des professionnelles qui exercent seules à leur domicile
- Participer à l'amélioration de l'accueil individuel et familial au domicile des assistantes maternelles.
- Mettre à disposition des familles et des assistantes maternelles un lieu ressource
- Délivrer une information relative au statut de l'assistante maternelle et au rôle et obligations du parent employeur.
- Recevoir les familles, les écouter et les accompagner dans leurs choix de mode d'accueil.
- Proposer aux assistantes maternelles un espace de rencontre, d'échange et de partage d'expériences lié à l'éducation du jeune enfant.
- Proposer des temps de jeux, d'activités d'éveil et de socialisation adaptés aux jeunes enfants

Public visé :

- les parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil
- les parents-employeurs d'assistantes maternelles
- les assistantes maternelles agréées de la commune
- les candidats à l'agrément
- les enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles
- les gardes à domicile

Partenaires de l'action :

- La CAF, soutien technique et financier dans le suivi du RAM
- La commune, partenaire financier et technique
- la PMI un avis consultatif quant au fonctionnement de la structure, travail en réseau avec les puéricultrices de secteur qui assurent le suivi des assistantes maternelles sur la commune.

Fonctionnement :

Mise en place des ateliers d'éveil le :

- mardi de 9h30 à 11h30
- jeudi de 9h30 à 11h30

pour les assistantes maternelles de la commune et les enfants qu'elles accueillent.
(maxi : 12 personnes adultes et enfants confondus)

Les temps de permanences et d'accueil sur rendez-vous sont ouverts :

- mardi de 16h à 19h
- mercredi 14h à 18h
- jeudi 14h à 17h (en dehors des réunion à l'extérieur)

En 2014, 11 assistantes maternelles et 37 enfants ont pu fréquenter les ateliers d'éveil.
157 contacts en permanences et accueils sur rendez-vous. 115 par mail ou téléphone et 42 accueils physiques au bureau.

Moyens :

Emmanuelle JUTARD, de formation éducatrice de jeunes enfants assure les fonctions de responsable et animatrice du RAM.

Depuis 2012, le RAM a ses propres locaux à côté de la mairie. Le lieu est composé d'un sas d'entrée, d'une salle de jeu, d'une salle de bain, d'un bureau individuel et d'un espace documentation pour les assistantes maternelles qui sert également de lieu de stockage pour le matériel.

Lieux de l'activité :

RAM locaux à la Mairie, salle de psychomotricité de l'école maternelle de Saint Michel

Financeurs et dispositifs financiers :

- La commune
- La CAF
- La MSA

Évaluation :

- Participation des assistantes maternelles et des enfants aux ateliers d'éveil
- Fréquentation des permanences
- Amélioration de l'accueil individuel
- Le nombre de familles qui arrivent à trouver un mode d'accueil adapté à leur besoin
- Une adéquation entre l'offre d'accueil et la demande des familles

Perspectives et développement :

- Développer des actions communes avec les familles notamment les parents sur des soirées à thème par exemple.
- Engager une réflexion quant à l'offre d'accueil globale sur la commune au niveau de la petite enfance, pour savoir ce que deviennent les familles qui ne s'orientent pas vers un accueil individuel.
- Poursuivre notre travail de réseau avec les autres structures petite enfance au delà de notre territoire afin de pouvoir orienter au mieux les familles vers celles-ci lorsque le besoin est pressenti.
Aujourd'hui l'offre d'accueil des assistantes maternelles indépendantes ne couvrent pas tous les besoins notamment sur de l'accueil occasionnel et sur des horaires atypiques. Comment accompagner Ces familles ?
- Engager une réflexion quant à la mise en place d'atelier enfants-parents afin de pouvoir soutenir leur mise en lien et les compétences parentales.

Action nouvelle Reconduction **Présentation de l'action :**

L' accueil de loisirs sans hébergement 3-12 ans accueille les enfants pendant les périodes de vacances scolaires de 7h30 à 18h30 et les mercredis en période scolaire de 12h à 18h30.

Il a une capacité d'accueil de 40 enfants maximum soit 16 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 12 ans.

Les enfants sont accueillis par une équipe de 4 animateurs, dont deux permanents, un animateur en contrat aidé et est complétée par des animateurs saisonniers ou en stage.

L'équipe travaille en référence à un projet éducatif et un projet pédagogique. Le projet pédagogique est retravaillé chaque année avec l'équipe d'animation et met en avant les valeurs de l'association ainsi que les objectifs spécifiques en faveur du respect du développement de l'enfant et de son épanouissement en fonction des âges.

Orientation du projet social :

Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux, en améliorant la qualité des services existants et en accompagnant et en valorisant les familles dans leur rôle éducatif.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Proposer aux enfants et familles de la commune et des communes environnantes un accueil de qualité
- Prendre en compte les besoins des enfants
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs
- Développer les outils de communication auprès des parents, permettre leurs expressions, des implications dans les actions.

Public visé :

Enfants de 2,5 ans scolarisés jusqu'à 12 ans et leurs familles

Partenaires de l'action :

- CAF
- Mairie de St Michel
- DDCSPP
- Les écoles maternelle et primaire de la commune
- La fédération des Centre Sociaux
- L'UDMJC
- Les centres de loisirs de Nersac, Roullet St Estèphe, La Couronne

Fonctionnement :

L'ALSH est ouvert toutes les périodes de Vacances scolaires (fermé une semaine à Noël) et les mercredis après-midi.

Durée : de 7h30 à 18h30

Nombre de bénéficiaires : 40 enfants maximum (16 enfants 3-5 ans, 24 enfants 6-12 ans)

Lieu de l'activité :

Espace enfance

Moyens :

Humains

Delphine ROUCHER	Coordinatrice	BPJEPS LTP	CDI 35 h/semaine
Martine BELLET	Animatrice référente	BAFA, BAFD	CDI 30 h/semaine
Mickaël HALLIER	Animateur	BAFA	CAE 35h/semaine
Léa COLOMAR	Animatrice	CAP petite enfance, BAFA	CEE maximum 80 jours par an

Financiers : CEJ commune - CAF

Évaluation :

- Qualité de l'accueil :

- Respect des rythmes
- Activités proposées : diversité, adaptées aux âges des enfants
- Aménagement des locaux
- Formation de l'équipe d'animation

L'enfant, acteur de ses loisirs :

- Outils mis en place
- Prise en compte de la parole des enfants

Implication des parents, type de participation

- Méthodologie utilisée
- Intérêt pour le projet pédagogique
- Réalisation d'un livret d'accueil
- Participation manifestations, fêtes, commissions...

Quantitatif :

Maintenir la fréquentation des mercredis, et conserver un taux de remplissage suffisant durant les petites vacances scolaires

Perspectives et développement :

- Pérenniser les postes en fonction des besoins d'accueil
- Avoir des locaux adaptés à un accueil qualitatif en fonction des âges et des besoins des enfants
- Former le personnel pour un accueil toujours plus qualitatif

Action nouvelle Reconduction **Présentation de l'action :**

L' accueil de loisirs sans hébergement 12-17 ans accueille les jeunes les mercredis de 13h30 à 18h et pendant les périodes de vacances scolaires de 9h00 à 18h00.

Il a une capacité d'accueil de 12 jeunes maximum . L'encadrement est assuré par un animateur ayant le BAFA.

L'équipe travaille en référence à un projet éducatif et un projet pédagogique. Le projet pédagogique est retravaillé chaque année avec l'équipe d'animation et met en avant les valeurs de l'association ainsi que les objectifs spécifiques en faveur du respect du développement du jeune et de son épanouissement en fonction de ses besoins.

Orientation du projet social :

Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux, en améliorant la qualité des services existants, en accompagnant et en valorisant les familles dans leur rôle éducatif.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Proposer aux jeunes et aux familles de la commune et des communes environnantes un accueil adapté et de qualité
- Créer un lieu et un accueil repéré et identifié sur la commune
- Améliorer la qualité des services
- Prendre en compte les besoins des jeunes, faire que les jeunes se sentent bien, en confiance
- Rendre le jeune acteur de ses loisirs
- Créer des moments d'échange, d'information et de sensibilisation
- Impliquer les parents dans le fonctionnement de l'accueil

Public visé :

Jeunes de 12 à 17 ans et leurs familles

Partenaires de l'action :

- CAF
- Mairie de St Michel
- DDCSPP
- Le collège de Saint Michel
- La fédération des Centre Sociaux
- L'UDMJC

Fonctionnement :

Fréquence, tous les mercredis de 13h30 à 18h et les Vacances scolaires de 9h à 18h.
(fermé une semaine à Noël et 3 semaines en août) .

Nombre de bénéficiaires : 12 jeunes maximum.

Lieu de l'activité :

Espace Enfance

Moyens :

Humains

Delphine ROUCHER	Coordinatrice	BPJEPS LTP	CDI 35 h/semaine
Wilfried AUPY	Animateur référent	BAFA	CDI 20 h/semaine

Matériels :

Matériel pédagogique en fonction des animations

Financiers : CEJ commune - CAF

Évaluation :

Qualité de l'accueil :

- Respect des rythmes des jeunes
- Activités adaptées
- Aménagement des locaux, sécurisés
- Formation et autonomie du professionnel référent

Prise en compte des attentes des jeunes

- Outils proposés
- Méthodologie

Implication des parents, type de participation

- Contacts et création de liens avec les familles
- Intérêt pour le projet pédagogique
- Réalisation d'un livret d'accueil

Quantitatif : Nombre de jeunes accueillis, nombre de jeunes orientés, nombre d'animations conviviales, éducatives et partenariales, nombre de jeunes participant aux manifestations de l'association.

Perspectives et développement :

- Avoir des locaux adaptés pour un accueil qualitatif en fonction des âges et des besoins des jeunes.
- Former le personnel pour un accueil toujours plus qualitatif.

Fiche action n° 8

Intitulé : L' accueil périscolaire primaire et maternel

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

L' accueil périscolaire pour les enfants de 3 à 10 ans propose aux familles un mode d'accueil avant et après le temps scolaire. L'accueil prend en compte le rythme de l'enfant et les rythmes scolaires avec une mise en place d'ateliers et des animations éducatives en fonction de besoins de l'enfant.

Orientation du projet social :

Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux, en améliorant la qualité des services existants et en accompagnant et en valorisant les familles dans leur rôle éducatif.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Proposer aux enfants et familles de la commune et des communes environnantes un accueil de qualité
- Prendre en compte les besoins des enfants
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs
- Impliquer les parents dans le fonctionnement de l'accueil

Public visé :

Enfants de 2,5 ans à 10 ans scolarisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Saint Michel

Partenaires de l'action :

- CAF
- Mairie de St Michel
- DDCSPP
- Les écoles maternelle et élémentaire de la commune

Fonctionnement :

Fréquence : les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin et soir et les mercredis matin

Durée : de 7h30 à 9h00

Accueil périscolaire maternel : 7h30 à 8h35 accueil des enfants, 8h35 à 9h00 accueil des parents

Accueil périscolaire primaire : 7h30 à 8h20 accueil des enfants, 8h20 à 9h00 accueil des parents

Nombre de bénéficiaires : 20 enfants maximum pour les 3-5 ans

28 enfants maximum pour les 6-10 ans

Lieux de l'activité :

Espace enfance et locaux de l'école maternelle

Moyens :

Humains

Delphine ROUCHER	Coordinatrice	BPJEPS LTP	CDI 35 h/semaine
Martine BELLET	Animatrice référente	BAFA, BAFD	CDI 30 h/semaine
Mickaël HALLIER	Animateur	BAFA	CAE 35h/semaine
Agents municipaux	2 animatrices		Mises à disposition

Financiers : CEJ commune - CAF

Évaluation :

- Qualité de l'accueil :

- Respect des rythmes
- Activités proposées : diversité, adaptées aux âges des enfants
- Aménagement des locaux
- Formation de l'équipe d'animation

L'enfant, acteur de ses loisirs :

- Outils mis en place
- Prise en compte de la parole des enfants

Implication des parents, type de participation

- Méthodologie utilisée
- Intérêt pour le projet pédagogique
- Réalisation d'un livret d'accueil
- Participation manifestations, fêtes, commissions...

Quantitatif :

Maintenir la fréquentation des mercredis, et conserver un taux de remplissage suffisant durant les petites vacances scolaires

Perspectives et développement :

- Pérenniser les postes en fonction des besoins d'accueil
- Avoir des locaux adaptés à un accueil qualitatif en fonction des âges et des besoins des enfants
- Former le personnel pour un accueil toujours plus qualitatif

Action nouvelle Reconduction **Présentation de l'action :**

L'accueil de projet de jeunes et la prévention visent les jeunes de 12 à 17 ans ou plus, de la commune de Saint Michel. L'accompagnement de projets de jeunes et la prévention ont pour ambition d'encourager, de soutenir et de développer l'initiative des jeunes en leur donnant la possibilité d'agir. Les projets peuvent prendre différentes formes dans des domaines aussi divers que la culture, la musique, la danse, la science, l'éducation, le social, la solidarité, l'écologie, le sport ou leurs loisirs. Cette aide peut prendre plusieurs formes : une écoute et un accompagnement, un appui technique ou matériel, une aide financière.

Orientation(s) du projet social :

Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux, en améliorant la qualité des services existants, en accompagnant et en valorisant les familles dans leur rôle éducatif.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Responsabiliser les jeunes, faire en sorte qu'ils puissent faire des choix
- Favoriser l'émergence de projets initiés par les jeunes
- Améliorer les loisirs quotidiens des jeunes en leur fournissant des ouvertures culturelles, sportives et techniques, et en améliorant leur capacité à se prendre en charge
- Placer les jeunes dans une démarche de citoyen en les sensibilisant à leurs droits et devoirs, et en les impliquant dans la vie associative et communale
- Développer leur citoyenneté
- Travailler avec les autres acteurs éducatifs et de la jeunesse
- Permettre aux jeunes de mieux connaître leur environnement et ses risques,
 - sensibilisation aux dangers liés à Internet et aux jeux vidéo
 - sensibilisation aux dangers des conduites addictives
 - sensibilisation aux dangers liés aux phénomènes de société (sexualité, vitesse, suicide...) et renforcer l'écoute.

Public visé :

Jeunes de 12 à 17 ans, plus âgés selon projets et sensibilisation

Partenaires de l'action :

- CAF
- Mairie de Saint Michel
- DDCSPP
- La fédération des Centres sociaux
- L'UDMJC
- Réseaux partenariaux des secteurs jeunes du Grand Angoulême et des MJC centres sociaux – des acteurs éducatifs et de prévention
- OMEGA
- IREPS

Fonctionnement :

Fréquence, permanence une fois par semaine pour l'accueil de ces jeunes puis rencontres en fonction des besoins des projets à développer.

Lieu de l'activité :

Espace jeunes

Moyens :

Humains

Roucher Delphine	Coordinatrice	BPJEPS LTP	CDI 35 heures
Aupy Wilfried	Animateur référent	BAFA	CDI 20 heures

Matériels : Supports pédagogiques et de prévention, matériel éducatif, sportif...

Financiers : Commune - CAF

Évaluation :

Envie d'agir et mieux être des jeunes

Projets :

- Nombre de permanences
- Nombre de jeunes accueillis
- Nombre et types de projets accompagnés
- Nombre de projets réalisés

Projets de prévention :

- Nombre de projets
- Nombre de participants

Perspectives et développement :

- Former le personnel pour un accueil et un accompagnement des jeunes
- Créer et développer un réseau de partenaires

Action nouvelle Reconduction **Présentation de l'action :**

On désigne par «accompagnement à la scolarité» l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les jeunes ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs, l'aide méthodologique et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école. L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'école.

Orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels : En développant les actions de solidarité
- Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux : En améliorant la qualité des services existants, en accompagnant et en valorisant les familles dans leur rôle éducatif
- Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir : En développant le bénévolat des seniors.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Aider les enfants en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêt des jeunes, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre enfants
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Public visé :

Enfants de 6 à 10 ans scolarisés à l'école élémentaire Louis Pasteur de St Michel.
Agrément de deux cycles de 15 enfants chacun.

Partenaires de l'action :

CAF
Mairie de St Michel
École élémentaire Louis Pasteur

Fonctionnement :

Fréquence, tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h, d'octobre à juin pendant les périodes scolaires.

Lieux de l'activité :

Salle informatique de l'école élémentaire, espace enfance

Moyens :*Humains :*

Delphine ROUCHER	Coordinatrice	BPJEPS LTP	CDI 35 h/semaine
------------------	---------------	------------	------------------

4 Bénévoles

Matériels : Matériel pédagogique, documentation, jeux éducatifs

Financiers : CAF - commune

Évaluation :

Orientation des enfants:

- * Volontaires spontanés
- * Proposés par les enseignants
- * Incités ou inscrits par les parents
- * Incités par les travailleurs sociaux
- * Autres...

Motifs d'inscription :

- * Des difficultés scolaires
- * Une attraction pour les activités culturelles ou sportives
- * Une prise en charge par un accompagnateur
- * Autres

Modalités d'information préalable des parents et des enfants:

- * Affiches dans l'établissement
- * Réunion des parents
- * Informations écrites auprès des enfants
- * Informations orales
- * Coordination avec le réseau parentalité.

Modalités d'inscription au dispositif : contrat proposé

Fréquentation et assiduité des enfants : Régulière, ponctuelle

Contenu de l'accompagnement :

- * Apprentissage des leçons
- * Aide aux devoirs
- * Aide à la méthodologie
- * Éducation à la citoyenneté
- * Activités culturelles
- * Activités sportives
- * Sensibilisation aux actions de santé

Perspectives et développement :

- Former le personnel et les bénévoles pour un accompagnement des enfants
- Créer et développer un réseau de partenaires
- Avoir un local adapté

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

On désigne par «accompagnement à la scolarité» l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les jeunes ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs, l'aide méthodologique et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école. L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'école.

Orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels : En développant les actions de solidarité
- Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux : En améliorant la qualité des services existants, en accompagnant et en valorisant les familles dans leur rôle éducatif
- Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir : En développant le bénévolat des seniors.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Aider les jeunes en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêt des jeunes, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
- Construire des projets collectifs avec les jeunes
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des jeunes.

Public visé :

Jeunes de 11 à 16 ans scolarisés au collège Puygrelier de Saint Michel.
Agrément de deux cycles de 15 jeunes chacun.

Partenaires de l'action :

CAF
Mairie de St Michel
Collège Puygrelier

Fonctionnement :

Fréquence, tous les mercredis de 15h30 à 17h d'octobre à juin pendant les périodes scolaires.

Lieu de l'activité :

A partir de d'octobre 2015, le CLAS collège se déroulera dans une salle de la résidence des poètes.

Moyens :

Humains :

Delphine ROUCHER	Coordinatrice	BPJEPS LTP	CDI 35 h/semaine
------------------	---------------	------------	------------------

2 à 3 Bénévoles

Matériels : Matériel pédagogique, documentation, jeux éducatifs

Financiers : CAF - commune

Évaluation :

Orientation des jeunes :

- * Volontaires spontanés
- * Incités par les travailleurs sociaux
- * Proposés par les enseignants
- * Autres...
- * Incités ou inscrits par les parents

Motifs d'inscription :

- * Des difficultés scolaires
- * Une attraction pour les activités culturelles ou sportives
- * Une prise en charge par un accompagnateur
- * Autres

Modalités d'information préalable des parents et des jeunes :

- * Affiches dans l'établissement
- * Réunion des parents
- * Informations écrites auprès des jeunes
- * Informations orales
- * Coordination avec le réseau parentalité.

Modalités d'inscription au dispositif : contrat proposé

Fréquentation et assiduité des enfants : Régulière, ponctuelle

Contenu de l'accompagnement :

- * Apprentissage des leçons
- * Aide aux devoirs
- * Aide à la méthodologie
- * Éducation à la citoyenneté
- * Activités culturelles
- * Activités sportives
- * Sensibilisation aux actions de santé

Perspectives et développement :

- Former le personnel et les bénévoles pour un accompagnement des jeunes
- Créer et développer un réseau de partenaires
- Avoir un local adapté
- Créer un lieu identifié pour cette action

Fiche action n° 12

Intitulé : La pause méridienne au collège

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

La pause méridienne doit permettre aux jeunes de « se restaurer » dans tous les sens du terme. Outre le repas, elle doit permettre la coupure, la détente, les loisirs, le jeu, le repos entre deux longues séquences scolaires. L'animateur jeunes propose des ateliers ludiques, sportifs et culturels pendant ce temps. Ceci lui permet d'établir un lien avec les jeunes de Saint Michel scolarisés au collège Puygrelier, l'animateur peut repérer des besoins, des envies ou des problématiques et inciter les jeunes à venir pratiquer des activités à l'accueil jeunes de la MJC CS. Cette action permet la participation à des projets communs avec le collège (formation de délégués de classe, forum des métiers...)

Orientation du projet social :

- Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants, des jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux

Objectifs spécifiques de l'action :

- Responsabiliser les jeunes
- Créer du lien et des relations de confiance avec eux
- Rendre le jeune acteur de ses loisirs
- Faire connaître le secteur jeunes auprès des collégiens
- Les inciter à venir sur le secteur jeunes
- Mettre en place des projets éducatifs avec le collège

Public visé :

Les jeunes de Saint Michel scolarisés au collège Puygrelier

Partenaires de l'action :

Le collège Puygrelier
CAF
Mairie de Saint Michel
DDCSPP
La fédération des Centre Sociaux
L'UDMJC

Fonctionnement :

Fréquence, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h30 à 13h30 pendant les périodes scolaires.

Lieu de l'activité :

Collège Puygrelier

Moyens :*Humains*

Delphine ROUCHER	Coordinatrice	BPJEPS LTP	CDI 35 h/semaine
Aupy Wilfried	Animateur référent	BAFA	CDI 20 h/semaine

Matériels : matériel pédagogique, supports de communication

Financiers : Mairie de Saint Michel, CAF

Évaluation :

- Participation aux activités de l'espace jeunes
- Projets à l'initiative des jeunes
- Stratégies de mobilisation des jeunes engagées par l'animateur
- Repérage de l'animateur, salarié de la MJC CS au sein du collège
- Actions partenariales avec le collège

Perspectives et développement :

- Poursuivre notre présence au sein du collège et développer l'action de l'animateur auprès des jeunes.
- Développer des ateliers innovants prenant en compte les demandes et les besoins des jeunes.
- Former l'animateur pour une meilleure prise en compte et réalisation de projets.

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

L'épicerie Sociale de Saint Michel est un lieu d'aide alimentaire mais aussi un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, de soutien, de socialisation et d'informations. L'aide alimentaire est un levier pour appréhender, si besoin, d'autres problèmes rencontrés par le bénéficiaire. L'alimentation peut servir de support à la mise en place d'actions éducatives centrées sur l'équilibre nutritionnel, la cuisine, la gestion du budget, la relation parents/enfants, les vacances, la confiance en soi...

L'épicerie sociale s'inscrit dans une action de solidarité, elle participe à la lutte contre l'exclusion sociale des personnes et à réduire les inégalités.

Orientation du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels

Objectifs spécifiques de l'action :

- Proposer une aide alimentaire par le biais d'une épicerie sociale ouverte une fois par semaine.
- Rompre l'isolement lié à la précarité.
- Créer du lien entre les bénéficiaires par le biais de moments festifs et conviviaux.
- Trouver des solutions pour que les bénéficiaires restent des citoyens actifs et participent à leur changement de vie.
- Valoriser les produits de l'épicerie par le biais d'ateliers cuisine.
- Développer les ateliers de préventions (expo sur l'hygiène alimentaire et « les produits dangereux au quotidien » en partenariat avec Charente Nature).

Public visé :

Les personnes en situation de précarité habitant Saint Michel ou Fléac, orientées par les travailleurs sociaux du territoire après étude de leur situation.

Partenaires de l'action :

Les travailleurs sociaux du territoire pour le suivi des bénéficiaires, la Banque Alimentaire, le CCAS de Saint Michel et Fléac, le Conseil Général

Fonctionnement :

L'épicerie solidaire de Saint Michel fonctionne toute l'année hormis une semaine en décembre.

L'épicerie fonctionne grâce à une équipe d'une douzaine de bénévoles et une salariée qui accueillent les bénéficiaires tous les vendredis après midi entre 13h15 et 18h00.

L'épicerie accueille majoritairement les personnes de Saint Michel et Fléac. Une quarantaine de familles sont accueillies chaque vendredi représentant plus de 100 familles par an.

Lieu de l'activité :

Espace familles

Moyens :

Humains : Une équipe constituée d'une salariée Mme Brin Aurélie diplômé (BPJEPS et en cours de validation du DECESF), de 15 bénévoles actifs.

Matériels : Les portants pour la présentation des fruits et légumes, les frigos, les congélateurs financés par le Conseil Général

Financiers : la commune de Saint Michel, le CCAS de Fléac et le Conseil Général

Évaluation :

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de familles
- Nombre d'usagers total
- Nombre de personnes percevant le RSA
- Nombre de couples avec ou sans enfants, de personnes seules, de familles monoparentales.
- Nombre de personnes par tranche d'âge.
- Nombre de personnes aux ateliers.
- Nombre de personnes reçues en entretien individuel.

Indicateurs qualitatifs :

- Participation et implication des familles au moment de l'épicerie et lors d'ateliers proposés à l'extérieur.
- Rupture de l'isolement grâce aux actions proposées, relations créées entre bénéficiaires
- Évolutions des habitudes alimentaires
- Les bénéficiaires ont-ils compris les messages nutritionnels.
- Qu'est ce que les bénéficiaires apprécient à l'épicerie ? (contact humain, la possibilité de parler, le prix des aliments, le choix, la qualité des produits, l'ambiance, construire des projets).

Résultats attendus :

Répondre aux principaux besoins alimentaires, permettre que pendant la distribution l'espace soit un lieu d'animation, de prévention et de bien être. Déceler les difficultés des familles et apporter un accompagnement pertinent. Favoriser l'implication des familles sur les actions de la MJC Centre Social.

Perspectives et développement :

Poursuivre l'aide alimentaire auprès des familles et continuer à leur proposer des ateliers afin de tisser des liens, de les valoriser et de leur redonner confiance en elles pour qu'elles puissent agir sur leur choix de vie.

Fiche action n° 14

Intitulé : Projet « Restauration de l'estime de soi et accès à plus d'autonomie »

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Différents ateliers et temps d'échanges sont proposés à des groupes de 10 personnes maximum (et un minimum de 5 personnes) accompagnées sur 5 mois. Il y a donc un roulement et un renouvellement du groupe tous les 6 mois.

Orientation du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Construire avec les personnes des actions collectives visant à rompre l'isolement, redonner l'estime de soi, favoriser le mieux être pour favoriser l'autonomie, l'affirmation de soi et la mobilité.

Public visé :

Cette action permet d'accueillir majoritairement des bénéficiaires du RSA socle, éloignés de l'emploi.

Partenaires de l'action :

Maison des solidarités de la Grande Garenne et de la Couronne, le CIDFF, la DDISS, IREPS.

Fonctionnement :

L'action propose divers ateliers hebdomadaires et temps d'échanges qui se déroulent à l'espace famille de Saint Michel.

1er temps : Repérage des personnes pouvant être intéressées et souhaitant intégrer le projet, par les travailleurs sociaux des MDS et la responsable de l'espace famille.

2ème temps : Pré-inscription au projet par les travailleurs sociaux et la responsable du secteur famille (fiche de liaison).

3ème temps : Réunion collective d'information pour expliquer précisément le projet aux personnes intéressées et inscription définitive.

4ème temps : Début des ateliers qui se déroulent sur une période de 3 mois.

5ème temps : Bilan et fin de l'action.

Lieux de l'activité :

Salle de l'espace famille pour l'accueil des personnes

L'espace Public Numérique (EPN) pour l'initiation informatique

Moyens :

Humains : la référente famille, l'animateur EPN et les travailleurs sociaux des MDS.

Matériels :

- Matériel informatique : 8 ordinateurs de l'EPN
- Matériel atelier « Mieux-être » : huiles essentielles, huile de massage
- Tickets de transports STGA ou voitures des participants pour la sortie sur la mobilité
- Matériels fongibles : stylos, feuilles...

Financiers : La DDISS (Direction Départementale, d'Insertion de l'économie Sociale et Solidaire)

Évaluation :

Nombre de bénéficiaires inscrits

Nombre de bénéficiaires qui ont participé aux ateliers.

Les ateliers ont-ils permis aux personnes d'acquiescer une meilleure estime d'eux même.

Les personnes ont-elles pris confiance en elles ?

Quels sont les changements au niveau de l'attitude, la gestuelle, le comportement ?

Perspectives et développement :

- Renforcer notre partenariat avec les MDS

Fiche action n° 15

Intitulé : Les ateliers cuisine et la pratique sportive

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

- Mettre en place des ateliers cuisine une fois par mois avec le centre social de Basseau et proposer des infos flash dans le cadre de l'épicerie pour informer les bénéficiaires sur les valeurs nutritionnelles des aliments.
- Mettre en place des ateliers d'initiation aux sports afin de favoriser le développement de la pratique sportive.

Orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels
- Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir.

Objectifs spécifiques de l'action :

- Développer chez les personnes en situation de précarité, l'envie d'être actrices de leur santé par l'acquisition de comportements adaptés.
- Contribuer à stabiliser la prévalence de l'obésité et à réduire en 3 ans la prévalence du surpoids des populations en situation de précarité de 5% .
- Accompagner les personnes en situation de précarité pour concilier alimentation équilibrée et petit budget.

Public visé :

Les habitants de Saint Michel et du quartier ouest d'Angoulême en situation de précarité et/ou fragilisés relevant du PRAPS.

Partenaires de l'action :

Agence Régional de Santé, la banque alimentaire de Charente, l'IREPS, l'association Raisonance, le centre social de Basseau, le centre social du CAJ de la Grand Fond.

Fonctionnement :

- Les ateliers cuisine seront proposés une fois par mois au logis de Chantoiseau en partenariat avec le centre social de Basseau. Ces ateliers seront co-animés par les deux référentes famille et par une diététicienne et/ou une naturopathe.
- Des ateliers cuisine et/ou échanges d'information seront également organisés lors de l'épicerie sociale. Ces derniers seront co-animés avec la référente famille et la Banque Alimentaire.
- Des ateliers sportifs seront mis en place une fois par mois sur l'ensemble du territoire du Grand Angoulême animés par l'association Sports Pour Tous.

Lieux de l'activité :

Espace familles, la cuisine du logis de Chantoiseau

Moyens :

Humains : Les deux référentes familles, une diététicienne, une naturopathe, des animateurs sportifs

Matériels : matériel de cuisine

Financiers : Agence Régional de Santé

Évaluation :

- Nombre d'ateliers
- Nombre de participants
- Intérêt porté aux ateliers
- Taux de satisfaction
- Intention de refaire la recette à la maison
- Compréhension des messages nutritionnels
- Meilleur écoulement des stocks de l'épicerie
- Nombre de personnes ayant l'intention de pratiquer une activité sportive.

Perspectives et développement :

Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux de la santé afin d'inscrire les usagers au cœur d'un parcours où ils auront la possibilité d'utiliser différentes ressources du territoire. Ce travail de partenariat a déjà débuté grâce à l'appel à projet de l'ARS et aux plate-formes et réunions organisées dans ce cadre.

Fiche action n° 16

Intitulé : Les projets du collectif « Atout Age »

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Le projet consiste à prendre en compte le public seniors de Saint-Michel et mettre en place des actions intergénérationnelles.

Orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels
- Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir
- Mettre en place une stratégie d'animation de la commune par une dynamique et une coopération associative

Objectifs spécifiques de l'action :

- Créer du lien intergénérationnel
- Rompre l'isolement
- Faire émerger et accompagner les projets
- Renforcer les liens inter-associatif

Public visé :

Tout les âges, mais avec une attention particulière tournée vers les seniors

Partenaires de l'action :

Partenariat avec l'ALSH, le RAM, le club du Bel Automne et l'association Bien vivre à Compain, le CCAS

Fonctionnement :

Le collectif Atout Age fonctionne par des rencontres régulières tout au long de l'année. Ces rencontres sont des espaces de liberté où chacun a le droit d'exprimer ses idées, ses envies. Ensemble la commission réfléchit et élabore des projets.

En 2012 le collectif Atout age a revu ses axes de travail et a décliné 2 priorités qui sont :

- **Organiser des sorties et des manifestations intergénérationnelles** : pour que les personnes se rencontrent et tissent des liens (journée de prévention routière, fête du printemps, Noël...).
- **Travailler sur la communication** : pour que les personnes soient mieux informées sur ce qui se passe à Saint Michel.

Lieux de l'activité :

Espace familles, salle polyvalente

Moyens :

Humains : 1 coordinatrice, des partenaires, des bénévoles, des habitants de Saint-Michel de tout âge.

Financiers : la commune de Saint Michel

Évaluation :

- Évaluer si le sentiment de solitude a diminué.
- Évaluer si nos actions ont permis aux personnes d'être moins isolées .
- Évaluer si les personnes ont tissé des liens et de quel ordre.
- Fréquence des rencontres, nombre de participants.
- Évaluer si l'information a bien circulé.
- La perception personnelle des participants : qu'est ce que cela leur apporte ?

Qualité et nature du partenariat

Perspectives et développement :

- Mobiliser d'avantages d'habitants et être à leur écoute pour accompagner leurs projets
- Développer notre partenariat et trouver des subventions
- Alternier entre des actions intergénérationnelles et des actions spécifiques aux seniors

Fiche action n° 17

Intitulé : Les informations collectives séniors

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

L'action consiste à prendre en compte le public seniors et les informer sur leurs droits.

Orientation du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels

Objectifs spécifiques de l'action :

- Redynamiser une commission « Bien vieillir »
- Informer les seniors sur l'accès aux droits

Public visé :

Les seniors du territoire de Saint Michel

Partenaires de l'action :

La commune de Saint Michel notamment le CCAS et l' élu référent séniors, le Conseil Général, les partenaires et associations ayant une action auprès des séniors.

Fonctionnement :

L'action consiste à redynamiser une commission « Bien vieillir » multi-partenariale afin de prendre en compte les seniors du territoire et ainsi répondre à leurs besoins et les informer largement sur leurs droits par le biais d'ateliers et de réunions collectives d'informations.

Lieux de l'activité :

Espace familles, Mairie

Moyens :

Humains : un responsable de l'action, des partenaires, des bénévoles, des seniors.

Financiers : Agence Régional de Santé, CARSAT

Évaluation :

- La commission a t-elle été redynamisée ?
- Les liens avec le CCAS et les autres partenaires ont-ils fonctionné ?
- Est ce que chacun a pu s'exprimer et être écouté ?
- Des objectifs ont-ils pu être déclinés ?
- Y a t-il eu des réunions collectives d'informations ? Si oui combien ?
- Nombre de participants
- Quelles préoccupations, les seniors expriment-ils ?
-

Perspectives et développement :

A définir lors de la mise en place

Fiche action n° 18

Intitulé : Réseau d' Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents : REAAP

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

L'action consiste à proposer un accueil pour les parents (café des parents) où chacun peut échanger sur son rôle de parent et sur différents thèmes liés à l'enfant (le sommeil, l'autorité, la sexualité, les discriminations...). Ces temps d'échanges peuvent ensuite être animés par des professionnels autour de soirées/débats, ou d'actions de prévention (ex : bar de prévention).

Orientations du projet social :

- Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir
- Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants-jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux

Objectifs spécifiques de l'action :

- Renforcer et soutenir les liens familiaux et parentaux.
- Accompagner et valoriser les familles dans leur rôle éducatif
- Inciter et accompagner les familles à se mobiliser, à s'impliquer et à développer des initiatives pour améliorer leur quotidien.

Public visé :

En premier lieu les parents mais également toutes personnes ayant un rôle d'éducateur auprès des enfants (grand-parents, professeurs, assistantes maternelles, animateurs...)

Partenaires de l'action :

Essentiellement la CAF (aide au montage de projet et aide financière) mais également les établissements scolaires, l'association des parents d'élèves, les assistantes maternelles, le Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille, IREPS ...

Fonctionnement :

Le REAAP fonctionne par diverses actions qui sont :

- un accueil café qui a lieu chaque matin à l'espace famille du lundi au jeudi de 8h30 à 9h30
- Le café des parents une fois par mois le mercredi matin
- Des temps de permanences pour accueillir les parents
- Les temps de réunions pour discuter des actions
- Le bar de prévention qui a lieu l'été au parc de Chantoiseau : 1 à 2 soirées
- Les Soirées/débats ou temps d'échanges animés par des professionnels

Lieu de l'activité :

Espace familles

Moyens :

Humains : La référente famille qui est la coordinatrice du projet, la responsable du secteur enfance et du RAM, les parents

Matériels : supports d'information

Financiers : CAF dispositif REAAP.

Évaluation :**Résultats attendus :**

- Impliquer les familles et les partenaires dans une dynamique collective en fonction des problématiques du territoire
- Sensibiliser les parents à la mise en place d'un programme de prévention
- Soutenir les parents

Critères d'évaluation :

- Mobilisation et implication des parents dans les ateliers, les sorties
- Évolution des relations familiales et intrafamiliales
- Observations et analyse des familles lors des temps collectifs et/ou individuels. Les parents sont-ils présents, jouent-ils avec leurs enfants, qu'elles sont leurs comportements entre-eux et avec leurs enfants et ceux des autres ? Y a t-il du dialogue, de la communication, des rapprochements, du soutien, de l'intérêt ?

Perspectives et développement :

- Mobiliser davantage de parents afin de constituer un groupe qui souhaiterait travailler sur des actions de parentalité, ce qui permettrait de dynamiser le REAAP
- Continuer nos actions en direction des familles

Action nouvelle Reconduction **Présentation de l'action :**

L'espace famille propose tout au long de l'année des sorties accessibles à tous en fonction des demandes des usagers.

La MJC Centre Socioculturel essaie de proposer des tarifs réduits en prenant en charge une partie du coût. Des actions d'autofinancements (lotos, bourses) peuvent être organisées par les participants pour financer la sortie.

Orientation du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement des liens sociaux, familiaux, intergénérationnels
- Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants-jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux

Objectifs spécifiques de l'action :

- Développer les échanges parents/enfants et créer du lien entre les familles
- Favoriser la découverte au sens large
- Prendre un temps pour soi et sa famille (détente)

Public visé :

Les adhérents de la MJC Centre Social

Fonctionnement :

Les sorties sont organisées en fonction des attentes du public et en fonction des projets mis en place par la référente famille et en fonction des saisons (majorité des sorties entre avril et septembre). Certaines sorties sont inter-secteurs c'est à dire que l'ALSH et le RAM y participent. D'autres peuvent être organisées en partenariat avec les centres sociaux ou les associations locales.

Moyens :

Humains : Les responsables de secteur (enfance, jeune, famille, EPN), parfois des parents ou des bénévoles pour aider à encadrer.

Matériels : location de minibus, bus ou co-voiturage

Financiers : CAF

Évaluation :

- Nombre de propositions des familles / nombre de sorties réalisées
- Nombre de participants : personnes seules, personnes avec enfants
- Observation des échanges entre les personnes
- Ressentis et mots des personnes
-

Perspectives et développement :

- Mobiliser d'avantage de familles
- Mieux communiquer
- Trouver des financements

Action nouvelle Reconduction **Présentation de l'action :**

Chaque année, la référente famille propose à des personnes seules ou à des familles de les accompagner dans leurs projets de premiers départs en vacances. L'aide apportée consiste à soutenir les familles dans l'élaboration et l'organisation de leurs vacances par l'apport de conseils, d'informations, de réflexions et d'échanges sur divers thèmes (logement, budget vacances, loisirs, alimentation ...)

Orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels
- Diversifier, développer, améliorer l'accueil des enfants-jeunes et soutenir les familles dans leurs rôles parentaux

Objectifs spécifiques de l'action :

- Permettre aux familles de partir en vacances.
- Impliquer les familles à l'organisation de leurs vacances.
- Développer les échanges parents/enfants et créer du lien entre les familles.
- Favoriser la découverte au sens large (nouveaux lieux, cultures, activités...).
- Prendre un temps pour soi et sa famille

Public visé :

Ce sont les familles habitant le territoire de Saint Michel et Fléac, soit parce qu'elles viennent régulièrement à la MJC Centre Socioculturel, soit parce qu'elles sont bénéficiaires de l'épicerie sociale ou participent aux différents ateliers qui leurs sont proposés (cuisine, café des parents, sorties...). La majorité des familles accueillies ont de faibles revenus et ne peuvent pas partir en vacances , une quarantaine de familles sont concernées.

Partenaires de l'action :

La CAF et l'association Vacances Ouvertes

Fonctionnement :

En début d'année les familles sont invitées à une réunion d'information sur les départs en vacances.

Cette réunion permet aux familles :

- De comprendre le fonctionnement d'accompagnement aux vacances.
- Le principe d'une aide financière.
- Qu'il est temps de penser à ses vacances et commencer à anticiper son lieu de séjour et la période.
- De préparer avec elles et de mettre en place un processus de co-gestion

Pour les familles ne pouvant pas se rendre à cette réunion, un entretien individuel est programmé avec chacune d'entre elles pour les informer et les écouter.

Un deuxième temps de réunion est mis en place pour définir et mettre en avant les envies de chacun. Ce temps permet également d'effectuer des recherches grâce à l'aide informatique et au téléphone mis à disposition des usagers.

Un troisième temps de rencontre est organisé pour finaliser le séjour.

Entre chaque rencontre, chaque famille doit s'investir sur l'organisation de son séjour et avancer sur son projet. Un accompagnement individuel est mis en place pour les familles qui en ont besoin.

Quelques familles souhaitent partir ensemble et favorisent plutôt le séjour collectif qu'individuel, mais les 2 possibilités sont ouvertes.

Moyens :

Humains : La référente famille pour accompagner les familles dans l'élaboration de leurs projets.

Financiers : Dispositif « Premiers départs en vacances » de la CAF et de l'association Vacances Ouvertes

Évaluation :

- Résultats attendus : permettre à une dizaine de familles de partir en vacances.
- Degrés d'implication : les associer à tous les choix et toutes les décisions.
- Notions de plaisir et de détente.
- Relations parents/enfants, les vacances ont-elles permis de renforcer les liens ?

Perspectives et développement :

- Faire partir davantage de famille
- Renforcer la passerelle avec l'ALSH pour mieux communiquer sur ce dispositif.

Fiche action n° 21

Intitulé : Les animations adultes

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Proposer des activités diverses à des prix peu onéreux ou gratuit. Les animations proposées sont souvent mises en place à la demande des adhérents de la MJC Centre Social ou impulsées par la référente famille.

Orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement des liens sociaux, familiaux, intergénérationnels
- Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir

Objectifs spécifiques de l'action :

- Créer du lien entre les personnes.
- Proposer des activités diverses et variées.
- Développer l'épanouissement des personnes.
- S'appuyer sur les savoir- faire des personnes.

Public visé :

Ouvert à tous

Partenaires de l'action :

La commune de Saint Michel notamment le CCAS et l' élu référent séniors, le Conseil Général, les partenaires et associations ayant une action auprès des séniors.

Fonctionnement :

Il s'agit d'organiser un programme d'activités en recueillant les envies, les idées, les savoirs faire des personnes accueillies sur la MJC Centre Social. Les activités peuvent être animées par un adhérent si celui-ci a un savoir faire, par un intervenant extérieur ou par la responsable de l'espace famille.

Les activités peuvent être :

- des activités manuelles
- des jeux de société
- des activités sportives
- des activités de transmission de savoirs
- des activités de bien être
- des activités de jardinage....

L'activité est organisée en fonction de la disponibilité de la salle famille, elle est proposée à un groupe de 5 à 12 personnes maximum et est animée sur un temps de 2h.

Lieu de l'activité :

Espace familles

Moyens :

Humains : Une personne salariée ou bénévole qui prépare et organise l'activité

Matériels : matériel fongible, matériel de sport, ordinateurs, vidéo projecteur

Évaluation :

- Nombre d'activités réalisées
- Nombre de participants
- Degrés d'implication. Nombre de personnes ayant animé un atelier
- Quels échanges au sein du groupe ? Les personnes ont-elles créé du lien ?
- Degrés de confiance en soi

Perspectives et développement :

- Continuer à proposer des animations diverses en fonction des demandes du public
- Mobiliser d'avantage en améliorant notre communication

Fiche action n° 22

Intitulé : Les actions d'autofinancement

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Organiser quelques actions d'autofinancement et de solidarité afin de réduire le coût des sorties familles, et d'acheter des denrées pour offrir des colis de Noël pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale

Orientation du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels

Objectifs spécifiques de l'action :

- Réduire le coût des sorties familles.
- Permettre à des familles d'accéder et de participer aux sorties.
- Permettre aux bénévoles et aux familles de l'association de se retrouver autour d'une action de solidarité et de tisser du lien.

Public visé :

Ouvert à tous

Partenaires de l'action :

La mairie de Saint Michel et la MJC de la Grande Garenne

Fonctionnement :

Chaque année une douzaine de bénévoles de la MJC Centre Social organisent :

- 2 bourses aux vêtements (printemps/été et automne/hiver). Toute personne a le droit de venir déposer des vêtements qu'elle ne veut plus, et fixe un prix de vente. La MJC Centre Socioculturel demande une participation de 2€ et prélève 20% de la vente à chaque personne ayant vendu des articles. Cette participation couvre les frais d'organisation. Les bénévoles trient et rangent les vêtements au fur et à mesure des 2 jours de dépôts et ensuite ces derniers accueillent et conseillent les personnes lors de la vente qui se déroule sur 2 ou 3 jours. Action se déroulant 2 fois dans l'année sur 1 semaine de 8h30 à 19h. 2 jours de dépôt et 3 jours de vente
- 1 vide grenier solidaire se déroulant sur une journée. Une centaine d'exposant est accueillie et placée par l'équipe. Chaque emplacement coûte 2€ le mètre. Action se déroulant de 7h à 19h

Lieux de l'activité :

Espace familles, salle polyvalente

Moyens :

Humains : un responsable de l'action, les bénévoles de l'espace familles (environ 12)

Matériels : les portants par la MJC Grande Garenne

Évaluation :

- Action qui demande beaucoup d'implication de la part des bénévoles et qui demande de planifier les temps de chacun. Mais c'est aussi un moment convivial et un temps fort sur la semaine où tous les bénévoles sont réunis pour faire fonctionner cette action.

- Nombre de bénévoles
- Nombre de participants
- Montant des bénéfices, l'action a-t-elle permis de financer une partie des sorties ?
- Ambiance au sein de l'équipe bénévoles.
- Les tâches ont-elles été bien réparties ?

Perspectives et développement :

- Améliorer l'organisation des bourses aux vêtements en étant plus vigilant sur le choix des vêtements acceptés lors du dépôt
- Organiser 2 lotos dans l'année qui sont des actions beaucoup plus rentables financièrement

Fiche action n° 23

Intitulé : L'accompagnement social individualisé
(information, accès aux droits, soutien à la parentalité, orientation)

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

L'accompagnement social individualisé vise à aider les personnes en difficulté, à résoudre les problèmes liés à la vie quotidienne (logement, santé, éducation, consommation, loisirs) et générés par des situations d'exclusion, à établir avec elles une relation d'écoute, de soutien, de conseil et d'entraide, dans une relation de solidarité, de réciprocité et d'engagement de part et d'autre. L'accompagnant social n'est fondé que sur une démarche volontaire. Il repose sur la liberté de chacun et sur la capacité d'engagement réciproque. Cette démarche orientée vers le « faire ensemble » est attentive aux processus, au cheminement des personnes, à leurs parcours.

Orientations du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels
- Valoriser les ressources et compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir

Objectifs spécifiques de l'action :

- Conduire l'utilisateur à l'autonomie (de *auto*, « soi-même » et *nomos*, « la loi »), à la maîtrise des savoirs et des outils, au pouvoir de décider
- Aider l'utilisateur à s'adapter à son environnement
- Faciliter la création de liens sociaux
- Rechercher le mieux-être de la personne

Public visé :

Les personnes fragilisées et percevant les minima sociaux du territoire de Saint Michel

Partenaires de l'action :

Les travailleurs sociaux de la Maison Des Solidarités de la Grande Garenne, la DDISS du Conseil Général, le Centre d'Informations des Droits de la Femme et de la Famille

Fonctionnement :

Les personnes recevant un accompagnement social individualisé sont soit des personnes repérées lors de temps de discussions informelles sur des ateliers ou à l'accueil de l'épicerie sociale, soit des familles exprimant un besoin, une demande.

La référente famille fixe un entretien afin de :

- Rencontrer la personne (demande ou proposition de services)
- Collecter des informations
- Analyser et évaluer un diagnostic

- Faire émerger des objectifs ou un projet
- Mettre en œuvre des stratégies et des moyens pour construire ce projet
- Évaluer les résultats
- Finir l'accompagnement

Ceci dans le but de tenter d'améliorer les situations des personnes.

Lieux de l'activité :

Espace familles, salle de la résidence des poètes

Moyens :

Humains : la référente famille

Financiers : CG - CAF

Évaluation :

- Nombre de personnes accompagnées.
- Se sont-elles impliquées ?
- Les personnes ont-elles créé ou recréé des liens sociaux ? Si oui comment ?
- Quels effets positifs ? Les personnes se sentent-elles mieux ?
- L'accompagnement a-t-il permis d'atteindre les objectifs de la personne ?

Perspectives et développement :

Affiner le partenariat afin d'orienter et informer au mieux les personnes

Faciliter l'accès aux droits, aux services et à l'information pour les personnes ne se déplaçant pas à l'espace familles (résidence des poètes)

Fiche action n° 24

Intitulé : Les activités de loisirs adultes/enfants

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Activités de loisirs adultes et enfants pour découvrir, pratiquer collectivement une activité sportive, artistique

Orientation du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels en favorisant l'épanouissement de tous

Objectifs spécifiques de l'action :

- Proposer des loisirs et des activités variés et adaptés.
- Maintenir une offre d'activités diversifiées et de qualité accessibles à tous.

Public visé :

Habitants de la commune de Saint Michel et communes du Grand Angoulême

Partenaires de l'action :

Prestataires d'activités, commune, associations cirque et yoga

Fonctionnement :

Adultes :

Randonnée pédestre : Un dimanche par mois, départ 8h45 (13h30 en hiver).
Parking du collège Puygrelier.

Danses anciennes et traditionnelles : Les mercredis de 20h à 21h30 à la salle polyvalente.

Volley loisirs : Les mardis de 20h30 à 22h30 au gymnase.

Gymnastique : Les lundis et jeudis de 18h30 à 19h45 à la salle polyvalente.

Yoga : Les lundis et mercredis de 17h30 à 19h et 18h30 à 20h au logis de Chantoiseau

Enfants :

Le cirque : Les vendredis (période scolaire) de 17h à 18h (4-6 ans)

Les lundis (période scolaire) de 17h à 18h (7-10 ans)

L'éveil corporel : Les mercredis (période scolaire) de 14h à 15 h (5-7 ans)

L'atelier chorégraphique jazz : Les mercredis (période scolaire) de 15h à 16 h (8-11 ans)

Lieux de l'activité :

Salle polyvalente, logis de Chantoiseau, gymnase, salle de psychomotricité de l'école maternelle

Moyens :

Humains : Bénévoles d'activité, 1 salarié pour la gymnastique, des auto-entrepreneurs et des salariés d'association

Matériels : Matériel adapté à la pratique des activités

Évaluation :

- Nombre d'inscrits par activités
- Degré de satisfaction des participants
- type de relations créées

Perspectives et développement :

- S'adapter aux attentes des habitants et être complémentaire de l'offre existante sur la commune
- Promouvoir la participation des adhérents des activités sur d'autres actions de la MJC Centre Social

Fiche action n° 25

Intitulé : L'Espace Public Numérique : EPN

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

La commune de Saint Michel a une population vieillissante mais également de plus en plus d'habitants en situation précaire. Ces catégories de population sont éloignées des nouvelles technologies . Elles sont soit dépourvues de matériel informatique , soit n'ont pas eu d'initiation ou ne pratiquent pas.

L'EPN s'adresse aussi aux personnes qui souhaitent compléter leurs connaissances ou leurs pratiques.

Orientation du projet social :

- Permettre l'accès aux nouvelles technologies pour tous

Objectifs spécifiques de l'action :

- Lutter contre la fracture numérique en facilitant l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies, l'accès aux droits
- S'adapter aux différents publics et diversifier les projets d'accès aux nouvelles technologies en favorisant la créativité
- Accompagner individuellement les usagers (utilisation de logiciels, Internet ...)
- Organiser une manifestation annuelle : tournois de jeux en réseau pour les jeunes avec les autres EPN , MJC, centres socio-culturels
- Repérer l'EPN sur la commune et décentraliser certaines actions de l'EPN

Public visé :

Les habitants de Saint Michel, du Grand Angoulême et les communes de Charente

Partenaires de l'action :

Commune de Saint Michel, Grand Angoulême, l'UDMJC

Fonctionnement :

Ouvert les après-midi du lundi au vendredi, l'Espace est doté d'un parc de tablettes numériques et d'ordinateurs connectés à internet permettant : la consultation libre, l'accompagnement et le soutien individuel, la participation à des sessions de formation, la réalisation de projets collectifs (blog cuisine, projet photo)

En lien avec le secteur famille, l'EPN proposera des séances à la résidence des poètes.

Lieux de l'activité :

Salle au collège Puygrelier, salle de la résidence des poètes

Moyens :

Humains : Un animateur, mis à disposition par la municipalité, est présent en permanence pendant les horaires d'ouverture.

Matériels : 8 ordinateurs portables, 4 tablettes numériques et 1 vidéo projecteur

Évaluation :

- Niveaux d'autonomie et entraide
- Nombre de nouveaux inscrits
- Nombre d'accompagnement pour l'initiation et l'accès aux droits
- Formations proposées
- Projets collectifs mis en place

Perspectives et développement :

- Avoir un local adapté
- Continuer à co-animer la manifestation annuelle de l'UDMJC associant EPN, MJC, centres sociaux. : « jeu click »
- Contribuer au projet du secteur famille pour les bénéficiaires du RSA en initiant les personnes à l'informatique et l'usage d' Internet
- Développer les activités sur les appareils mobiles (tablettes / smartphones)

Fiche action n° 26 Intitulé : Le bien vieillir : prise en compte de la population des séniors

Action nouvelle

Reconduction

Présentation de l'action :

Les personnes âgées de 55 ans et plus sont au nombre de 1 312 (dont 212 résidents d'EHPAD) ce qui représente 39,91% de la population de la commune, 59% de femmes. La population de la commune est de plus en plus vieillissante. La précarité financière touche particulièrement les personnes isolées comme les retraités pauvres nombreux à Saint Michel.

Orientation du projet social :

- Rompre l'isolement en renforçant le développement de liens sociaux, familiaux, intergénérationnels
- Valoriser les ressources et les compétences des habitants en développant leur pouvoir d'agir
- Permettre l'accès aux nouvelles technologies pour tous

Objectifs spécifiques de l'action :

- Accompagner les séniors au quotidien, dans la proximité
- Mobiliser les séniors et valoriser leurs ressources et compétences, les impliquer dans des dynamiques collectives et développer le bénévolat des séniors
- Participer à une commission municipale sur le bien vieillir afin de recenser les besoins et mettre en place des réponses adaptées avec les partenaires
- Proposer des activités de loisirs
- Permettre l'accès aux nouvelles technologies
- Faciliter la mobilité des séniors : déplacements pour les courses, pour les activités en mini-bus, co-voiturage à organiser
- Aller vers les séniors les plus isolés : visites à domicile

Public visé :

Les séniors du territoire de Saint Michel

Partenaires de l'action :

La commune de Saint Michel notamment le CCAS et l' élu référent séniors, le Conseil Général, les partenaires et associations ayant une action auprès des séniors.

Fonctionnement :

Accompagnement social : fiche n° 23
Projets « Atout Age » : fiche n° 16
Informations collectives séniors : fiche n°17
Les activités de loisirs : fiche n° 24
L' EPN : fiche n° 25

Dynamisation de la vie associative : fiche n° 2
Ateliers cuisine et pratique sportive : fiche n° 15
Mettre en place un réseau pour organiser le co-voiturage
Etude pour acquérir un mini-bus facilitant les déplacements des séniors

Moyens :

Humains : un responsable de l'action si obtention des financements, les partenaires concernés par la question du vieillissement, des bénévoles
Financiers : ARS, CARSAT

VI. Les ressources

1. L'organisation associative

La MJC Centre Social de Saint Michel est une association loi 1901 gérée par un Conseil d'Administration et représentée par le président.

Le CA est composé de 3 collèges :

- Les membres élus
- Les membres de droits dont des élus municipaux, des représentants de la CAF et des fédérations des centres sociaux et MJC
- Les membres associés

Le nombre des membres du Bureau a augmenté passant de 4 à 7 personnes en 2014, permettant de mieux suivre la vie de la MJC CS et de mettre en œuvre les décisions du CA.

Pour dynamiser la vie associative et faciliter l'engagement des bénévoles, nous avons créé des commissions thématiques : éducation et parentalité, communication, animation de la vie locale et solidarité.

Ces commissions sont ouvertes aux bénévoles concernés, aux habitants, aux adhérents intéressés, aux partenaires d'action. Il s'agit bien d'élargir les rencontres et de rendre compte de la réflexion et des projets au Conseil d'Administration.

2. Les ressources humaines

2.1 L'équipe de salariés

La MJC Centre Social de Saint Michel emploie 9 salariés permanents et 1 salarié en contrat aidé (CAE), soit 7,5 ETP.

A cet effectif, nous employons en plus un animateur en CEE les mercredis et durant les vacances scolaires. Un seul salarié encadre une activité de loisirs adultes/enfants, les autres sont des auto-entrepreneurs, des prestataires ou des bénévoles.

Durant les vacances d'été, afin d'assurer le remplacement des animateurs permanents pour leurs congés, des salariés en CEE sont embauchés sur cette période.

La MJC Centre Social bénéficie d'une mise à disposition d'agents municipaux pour compléter l'encadrement de l'accueil périscolaire, pour un entretien minimum des locaux et pour l'animation de l'EPN. Avec ces mises à disposition, les charges salariales restent limitées, 56% du budget.

L'équipe d'animation enfance/jeunesse :

L'ALSH multi sites 3-12 ans a une capacité d'accueil de 40 enfants. L'équipe d'animation n'est composée que de 2 animateurs permanents.

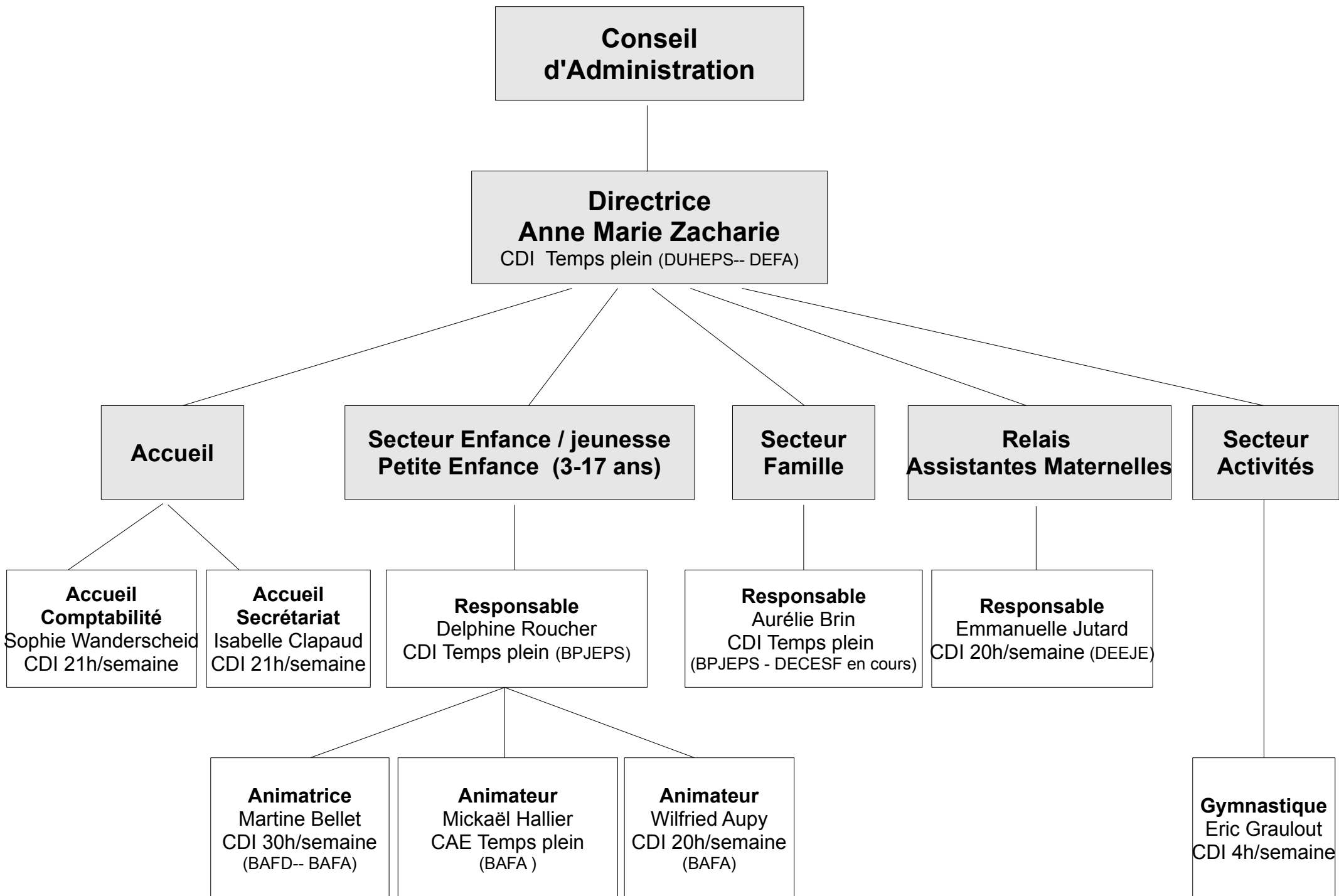
L'encadrement est complété par un animateur en contrat aidé et un en CEE que nous devons faire aussi intervenir les mercredis.

Dans le cadre du renouvellement du CEJ en 2015, nous souhaiterions envisager la pérennisation d'un emploi d'animateur nécessaire par rapport aux effectifs pour assurer aussi la continuité et une qualité d'accueil pour les enfants.

La mobilisation des jeunes, l'accompagnement pour la réalisation de projets collectifs, éducatifs et de prévention nécessitent l'encadrement du secteur jeunes par un animateur professionnel, ayant un temps de travail suffisant pour assurer la mise en place d'actions en lien avec un réseau partenarial. L'accueil des jeunes actuel ne répond pas à ces ambitions, ces enjeux. La décision pour le développement de ce secteur sera également étudiée lors du renouvellement du CEJ .

Le secteur adultes/familles/séniors :

Les missions du projet Animations Collectives Familles vont être renforcées pour la responsable du secteur. La salariée référente assure aussi en complément l'accompagnement social et la réalisation d'actions d'insertion pour des personnes en situation de précarité. Elle intervient également auprès du collectif « Atout âge ». Pour prendre en compte plus particulièrement la population séniors de la commune, nous devons envisager d'embaucher un référent séniors (selon les financements obtenus par la CARSAT et/ou l'ARS). En effet, la salariée du secteur ne peut pas dégager de temps de travail pour assurer cette mission.



2.2. Les bénévoles

Les bénévoles ont une place importante dans la vie de l'association. La possibilité de s'impliquer, de participer et de s'engager comme bénévole est variée et peut être ponctuelle ou permanente. L'engagement bénévole permet l'organisation d'activités. Cela va d'une contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif jusqu'à la contribution aux décisions, l'engagement dans la gouvernance associative. Nous souhaitons associer les habitants, les bénévoles aux instances de l'association notamment par la participation aux commissions thématiques de l'association.

2.3. La formation

Un plan de formation annuel pour les salariés est élaboré en fonction des demandes, d'un développement souhaité des compétences ou de la professionnalisation de certains professionnels.

La formation des salariés et des bénévoles va aussi s'envisager dans le cadre des réseaux fédéraux des centres sociaux et des MJC. Ces actions de formation dynamisent l'équipe bénévoles/salariés, renforcent les liens entre les acteurs associatifs, favorisent la réflexion, la compréhension des enjeux sociétaux.

3. Les ressources matérielles

3.1. Les locaux

Dans l'attente d'une rénovation et construction de l'espace scolaire et socioculturel, les locaux municipaux que nous occupons doivent être entretenus pour assurer la sécurité et une qualité d'accueil des publics. Les locaux actuels restent exigus, vétustes et l'hébergement de nos activités est éclaté sur l'ensemble de la commune, 8 lieux d'activités. Cela induit un réel manque de visibilité de l'action globale de la MJC Centre Social pour la population de Saint Michel.

Le diagnostic territorial a révélé cet état de fait, plus encore pour l'EPN enclavé au sein du collège. Ainsi, une étude est en cours pour un réaménagement de l'EPN au logis de Chantoiseau.

3.2. Les investissements

Nous avons déjà engagé pour le renouvellement du matériel et du mobilier un plan d'investissement depuis 2013, que nous allons poursuivre.

L'acquisition d'un mini-bus sera étudiée pour faciliter la poursuite de nos objectifs, la rupture de l'isolement des seniors, l'accès à plus d'autonomie et l'ouverture sur l'extérieur notamment pour les jeunes, les familles, les seniors.

4. Les ressources financières

Les budgets prévisionnels de 2015 à 2018, présentés en annexe, ne sont pas équilibrés. Nous devons pallier aux baisses des aides de l'État, dues à la diminution des contrats aidés. L'aide de la Région pour les emplois tremplin diminuera progressivement et s'arrêtera en 2017.

L'augmentation des charges salariales est liée à l'ancienneté du personnel et au déroulement de carrière, sachant que le niveau des salaires de la convention de l'animation (CCNA) est inférieur à celui de la convention ALISFA de certains centres sociaux.

Nous ne pourrions diminuer les charges de fonctionnement pour maintenir le bon déroulement des activités et des services. Cette situation va nécessiter de trouver des financements complémentaires.

Les BP de 2015 à 2018 ne prennent pas en compte les évolutions et adaptations du prochain CEJ. Nous n'avons pas indiqué également l'augmentation par la CNAF de la prestation de service Animations Collectives Familles.

D'ores et déjà, dans le cadre du CEJ, nous souhaitons étudier :

- Le développement du secteur jeunes, par l'accroissement du temps de travail d'un animateur ayant une formation adaptée pour assurer un rôle éducatif et préventif.
- La pérennisation d'un troisième poste d'animateur pour l'ALSH 3-12 ans (nécessitant 4 encadrants).

Concernant le pôle séniors, l'embauche d'un référent séniors et la mise en place d'actions participant au bien vieillir ne pourront se faire sans subventions attribuées par la CARSAT et/ou l'ARS. Nous pourrions accéder à ces financements en 2016 par le biais de l'URECSO. Nous attendons la confirmation et le montant de ces fonds.

5. Les moyens d'évaluation

L'évaluation du projet social sera régulière. Le fait que chaque action, chaque projet soient construits sous forme de fiche action et l'échéancier de réalisation devrait nous permettre d'évaluer ce qui a été réalisé, ce que cela a produit et le réajustement de l'action au besoin.

Chaque fiche comporte des critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation pour vérifier la pertinence des actions, l'efficience pour savoir si les résultats correspondent aux moyens mis en œuvre et l'efficacité par rapport aux transformations, aux effets produits.

Nous prévoyons une évaluation annuelle du projet social avec les participants aux actions, les bénévoles, les salariés et les partenaires d'action.

D'autres temps d'évaluation seront programmés avec les partenaires institutionnels lors des comités de pilotage avec le Conseil Général pour les actions d'insertion et avec la municipalité et la CAF pour le CEJ.

L'équipe de salariés effectuera des bilans d'actions avant les Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration suivra de près l'évolution des projets et des moyens financiers. Les compte-rendus des commissions thématiques et le bilan de l'équipe salariée pourront influencer sur les décisions concernant les priorités.

Enfin, lors de l'AG, en plus des rapports présentés aux adhérents pour rendre compte des actions réalisées sur l'année, nous pourrons envisager plus d'échanges et de débats.

Conclusion

Ce projet social, qui guidera les projets de la MJC Centre Social pour les années 2015 à 2018, est le fruit d'un travail participatif associant habitants, bénévoles, élus, salariés, partenaires.

Il a été élaboré pour être le plus adapté possible aux réalités territoriales, aux préoccupations et envies des habitants.

« Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire ». *Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels*

L'équipe d'animation se pérennise et œuvre avec dynamisme et professionnalisme aux côtés des habitants et des bénévoles pour faire évoluer les actions et les services malgré les freins et les contraintes relatifs aux moyens attribués.

Nous avons l'ambition de nous adapter au mieux au contexte territorial, d'accompagner les habitants pour développer leur pouvoir d'agir, d'élaborer des projets collectifs en négociant les moyens nécessaires.

GLOSSAIRE

ALISFA	Acteurs du Lien Social et Familial
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ARS	Agence Régionale de Santé
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sportive
BP	Budget Prévisionnel
CA	Conseil d'Administration
CAE	Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCNA	Convention Collective Nationale de l'Animation
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CIDFF	Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CREDOC	Centre de Recherche pour l' Étude et l'Observation des Conditions de vie
DDCSPP	Direction Départementale Cohésion Sociale et protection de la population
DEFA	Diplôme d'État relatif à la Fonction d'Animateur socioculturel
DISS	Direction de l'Insertion et de l'Économie Sociale et Solidaire
DUHEPS	Diplôme Universitaire des Hautes Études de la Pratique Sociale
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EPN	Espace Public Numérique
ETP	Équivalent Temps Plein
FRMJC	Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture
INSEE	Institut National des Statistiques et Études Économiques
IREPS	Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé
MJC CS	Maison des Jeunes et de la Culture Centre Social
OMEGA	Objectif Médiation Grand Angoulême
PMI	Protection Maternelle et Infantile
RAM	Réseau d'Assistantes Maternelles
REAAP	Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

RSA	Revenu de Solidarité Active
SENACS	Système d'Échanges National des Centres Sociaux
STGA	Société de Transport du Grand Angoulême
UDMJC	Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture
URECSO	Union Régionale des Centres Sociaux

ANNEXES

- Comptes de résultats 2011 – 2013
- Budgets prévisionnels 2015 – 2018
- Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France